

Recherches sociographiques



La longue quête du réalignement électoral au Québec : une note personnelle

The long quest for electoral realignment in Quebec: A personal note

Daniel Latouche

Volume 63, Number 1-2, January–September 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1092387ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1092387ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Latouche, D. (2022). La longue quête du réalignement électoral au Québec : une note personnelle. *Recherches sociographiques*, 63(1-2), 179–229. <https://doi.org/10.7202/1092387ar>

Article abstract

In 1971, two young Quebec academics, Serge Carlos and Daniel Latouche, fresh from their studies at the University of Chicago, published a scathing review of a book published the previous year: *Une élection de réalignement*, written by Vincent LEMIEUX, Marcel GILBERT and André BLAIS. In their book, these three authors, all affiliated with the political science department of Laval University, made use of two pre-election surveys (the first ever published in Quebec) to demonstrate that the 1970 Quebec provincial election was a realigning election, understood as an election that induces a shift in long-term trends, particularly with regard to voters' partisan orientations, albeit without necessarily influencing existing short-term trends. Fifty years later, Daniel Latouche looks back at the critique of this book, the political and academic context of the time, and diverse arguments put forward by others. This retrospective allows us to follow the evolution of the concept of realignment through the thirteen provincial elections that followed.



NOTE DE RECHERCHE

LA LONGUE QUÊTE DU RÉALIGNEMENT ÉLECTORAL AU QUÉBEC : UNE NOTE PERSONNELLE

Daniel LATOUCHE

En 1971, deux jeunes universitaires québécois, Serge Carlos et Daniel Latouche, fraîchement revenus de leurs études à l'Université de Chicago, publient une critique pour le moins « musclée » du livre de Vincent LEMIEUX, Marcel GILBERT et André BLAIS, *Une élection de réalignment*, publié l'année précédente. Avec l'aide de deux sondages pré-électorales, les premiers publiés au Québec, le livre dont les trois auteurs sont associés au département de science politique de l'Université Laval, démontre que l'élection provinciale de 1970 constitue une élection de réalignment, c'est-à-dire une élection où se manifestent des modifications dans les tendances à long terme, particulièrement dans les orientations partisanes des électeurs, et cela quelle que soit l'action des forces à court terme. Cinquante ans plus tard, Daniel Latouche revient sur la critique de ce livre, sur le contexte politique et universitaire de l'époque ainsi que sur les arguments mis de l'avant par les uns et les autres. Ce retour en arrière permet par la suite de suivre l'évolution du concept de réalignment à travers les 13 élections provinciales qui ont suivi.

Mots clés : élections (Québec); réalignment; partis politiques; dynamique électorale; Vincent Lemieux

En mai 1970, trois politologues de l'Université Laval (UL) choisissent de consacrer leur été à une analyse des résultats de l'élection provinciale du 29 avril

précédent¹. Ils disposent à cette fin des données de deux sondages pré-électoraux, l'un mené par l'Institut québécois de l'opinion publique (IQOP) et l'autre par le quotidien *Le Soleil*. Publié quelques mois plus tard par les *Éditions du Jour*, *Une élection de réaligement : l'élection générale du 29 avril 1970 au Québec* (LEMIEUX, GILBERT et BLAIS, 1970) constituait selon ses auteurs la première tentative de présenter une analyse « à la fois précise et limitée » d'une élection provinciale².

Ils avaient raison. Certes, le Québec venait de connaître trois élections pour le moins « surprenantes », celles de 1960 et de 1962, mais surtout l'élection de 1966 qui, contre toute attente, avait ramené l'Union nationale au pouvoir. Pourtant, un seul livre avait jusqu'alors été publié sur les élections québécoises d'après-guerre, soit la collection de textes recueillis par Vincent LEMIEUX (1969), *Quatre élections provinciales au Québec*, parue aux Presses de l'Université Laval. Nous y reviendrons.

Malgré un titre accrocheur et un format « populaire », la publication d'*Une élection de réaligement* en décembre 1970 passa relativement inaperçue³. C'est que le Québec est alors en pleine Crise d'octobre et le nouveau gouvernement québécois a peine à trouver ses marques⁴. Sauf une exception, le livre ne suscita aucune recension. Les circonstances du moment y sont sans doute pour beaucoup, mais on peut aussi penser que la facture même du livre a sans doute joué. Non seulement porte-t-il sur un sujet aride, l'analyse électorale, avec plus de 50 tableaux statistiques à

-
1. Cet article est produit dans le cadre d'une subvention du *Conseil de recherches en sciences humaines du Canada*. L'auteur remercie les responsables de ce numéro ainsi que la direction de *Recherches sociographiques* d'avoir accepté un article rédigé sur un mode aussi peu conventionnel. Ils ne sont évidemment pas responsables des jugements portés. L'objectif n'est pas d'établir une version québécoise de la théorie des réaligements électoraux. Au départ, il s'agissait plutôt de revenir sur une critique quelque peu musclée de ce qui était la première monographie québécoise à parler de réaligement électoral. L'objectif s'est par la suite déplacé vers une meilleure compréhension des premières années de la sociologie électorale québécoise avec tout ce qu'elle comprenait d'innovations méthodologiques, de querelles politiques et même de conflits de générations et éventuellement l'utilisation qu'elle a pu faire du concept de réaligement.
 2. Vincent Lemieux, l'auteur principal du livre était alors professeur au département de science politique de l'UL depuis 1959, de même que Marcel Gilbert, spécialiste des communications. Ancien étudiant au premier cycle de science politique à Laval, André Blais poursuivait alors ses études de troisième cycle à l'Université York. Il se joindra au corps professoral de l'UL en 1973 et à celui de l'Université de Montréal (UM) en 1974.
 3. Le 2 mai 1970, Vincent LEMIEUX publia dans *La Presse* un court texte reprenant le thème du réaligement. Il apparaît déjà convaincu de la thèse qu'il s'appête à défendre : « Tout laisse croire que malgré les effets perturbateurs de la carte électorale et du mode de scrutin, on vient de vivre au Québec, une véritable élection de réaligement » (LEMIEUX, 1973b, p.106). L'affaire était-elle (déjà) entendue?
 4. Avec un collègue (Michel Bellavance), lui aussi de l'UL, Marcel Gilbert publia quelques mois plus tard une étude sur l'opinion publique et la Crise d'octobre (BELLAVANCE et GILBERT, 1971). On y trouve une analyse du degré de satisfaction de la population à l'endroit de l'action des gouvernements. C'est le début des études sur l'opinion publique au Québec.

digérer, mais les auteurs avaient même pris soin d'annoncer que leur ouvrage n'en était pas un « de vulgarisation », pas plus cependant qu'il n'était réservé à la seule « communauté des beaux esprits, universitaires ou non » (LEMIEUX, GILVERT et BLAIS, 1970, p. 11). La facture même du livre est rébarbative, l'impression de piètre qualité et les graphiques difficiles à comprendre. Le fait que l'ouvrage soit publié dans le cadre des *Cahiers de Cité Libre* n'arrangeait rien non plus, du moins auprès d'une certaine clientèle.

UN LIVRE ET SES CRITIQUES

Le cadre d'analyse dans lequel s'inscrivent Vincent Lemieux et ses collègues est celui de la « théorie des réalignements électoraux », un cadre importé des États-Unis où il avait déjà fait l'objet de nombreux travaux. Tout débute en 1955 avec la publication d'un article par V. O. KEY (1955) où il propose de classer les élections américaines (il pense surtout aux élections présidentielles) en deux groupes : les élections qu'il qualifie de « critiques », caractérisées par d'importantes reconfigurations des clivages partisans et la persistance de ce changement lors des élections subséquentes et « les autres », ces élections, beaucoup plus nombreuses, où l'intensité des passions comme celle de la participation est en baisse ou au mieux se maintient, et où les configurations partisanes se reproduisent sans trop de changement.

En 1970, au moment où paraît le livre de Lemieux, Gilbert et Blais, l'hypothèse initiale de Key s'est déjà considérablement étoffée. Eric Elmer SCHATTSCHNEIDER (1960) l'a déjà poussé à son extrême et fait des réalignements électoraux le moteur du changement dans le système politique américain. L'importance de ces élections, explique-t-il, ne tient pas aux seules transformations des alignements partisans, mais surtout aux profonds changements qui en découlent dans les politiques publiques, des changements qui font suite à d'importantes luttes idéologiques mettant aux prises des groupes d'intérêts puissamment organisés⁵. Quant à W. D. BURNHAM (1965, 1970), il fera du réalignement LA théorie électorale américaine, celle qu'on enseigne dans les écoles supérieures. L'univers politique américain tout entier (rien de moins), écrit-il, est façonné à intervalles réguliers par ces élections critiques qui changent véritablement la donne politique. Il s'en suit, selon lui, des cycles électoraux d'une trentaine d'années en moyenne. Ces cycles seraient modelés sur la capacité du système politique à satisfaire les demandes provenant de groupes dont les intérêts ne sont pas pris en compte. Lorsque le système se montre incapable d'y arriver et que les conditions s'y prêtent, habituellement suite à une crise ou une guerre, le système atteint rapidement un point d'ébullition. C'est alors que la « marmite électorale » explose lors d'une élection critique, prélude à un réalignement du système partisan.

5. Président de l'*American Political Science Association* en 1957-58, Schattschneider est une figure insolite dans la science politique américaine des années 1950. Progressiste dans la tradition de C. Wright Mills, il fut l'un des premiers à remettre en question le dogme du soi-disant pluralisme de la démocratie américaine dans un livre au titre évocateur, *The Semi-Sovereign People* (SCHATTSCHNEIDER, 1960).

Très rapidement, la théorie des réalignements profite des avancées conceptuelles et méthodologiques d'un groupe de politologues : Angus Campbell, Philip Converse, Warren Miller et Donald Stokes, tous associés à l'Université du Michigan : dans *Elections and the Political Order* (CAMPBELL *et al.*, 1966), le livre fondateur de la sociologie électorale behavioriste américaine, la dynamique électorale est assurée par un jeu de forces auxquelles sont soumis les électeurs, anciens et nouveaux, à chaque élection. Les forces à long terme sont « celles qui reposent sur les clientèles stables dont jouissent les partis, c'est-à-dire sur les électeurs qui s'identifient à l'un des partis politiques et qui votent le plus souvent, sinon toujours, pour ce parti » (LEMIEUX, GILBERT et BLAIS, 1970, p. 15). Quant aux forces à court terme, elles agiraient « plutôt sur les nouveaux électeurs et sur ceux qui ne s'identifient pas aux partis politiques » (*Ibid.*). Il s'agit, nous dit Lemieux, des forces de stimulation (par exemple une crise politique) qui poussent vers les urnes les électeurs généralement peu enclins à voter, et des forces liées aux campagnes électorales et souvent de nature circonstancielle (la personnalité des chefs, les promesses des partis) qui amènent les électeurs à faire leur choix souvent à la dernière minute. Ces deux composantes ne sont pas indépendantes l'une de l'autre dans la mesure où plus la stimulation est grande et plus les forces partisans le sont également, et cela, nous disent les auteurs, « même si leurs effets peuvent fort bien s'annuler d'un parti à l'autre » (LEMIEUX, GILBERT et BLAIS, 1970, p. 16).

Disant s'appuyer sur KEY (1964) et sur CAMPBELL *et al.* (1966), Vincent Lemieux propose en début d'analyse un modèle simplifié où les interactions entre ces forces à long et à court termes sont présumées favoriser l'émergence de l'un ou l'autre de quatre types d'élections⁶ : (1) les élections dites de *maintien*, « où les forces à court terme jouent dans le même sens que les forces à long terme, si bien que les résultats électoraux correspondent à peu près à la force respective des partis chez ceux qui s'identifient à eux » (LEMIEUX, GILBERT et BLAIS, 1970, p. 16), (2) les élections de *déviatio*n où les forces à court terme jouent dans un sens opposé aux forces à long

6. Contrairement à ce à quoi nous nous attendions, il ne s'agit pas des travaux de Key sur les élections critiques, mais d'un ouvrage antérieur sur les partis et les groupes de pression aux États-Unis, *Politics, Parties and Pressure Groups*, publié pour la première fois en 1942 et dont Lemieux utilise la 5^e édition. Il ne cite pas non plus l'article de 1959 (KEY, 1959) dans lequel ce dernier introduit la distinction entre les réalignements critiques qui s'effectuent sur une période relativement courte des réalignements séculaires qui peuvent s'étendre sur plus de cinquante ans. Curieusement aussi, on ne trouve aucune référence aux deux articles de Maurice PINARD (1969a et 1969b) parus l'année précédente dans *Quatre élections provinciales* et dans lesquels le sociologue de McGill fait directement référence à Key. On notera qu'à l'UL, c'est surtout Léon DION (1965, 1972) qui, durant ces années, fera des « groupes » un point d'entrée privilégié pour mieux comprendre le jeu politique. À cinquante ans de distance, on reste encore étonné de la « division intellectuelle » du travail entre les trois piliers du Département de science politique de l'UL de l'époque, Gérard Bergeron, Vincent Lemieux et Léon Dion, le premier s'intéressant à l'État et à son fonctionnement, le second aux partis et aux élections et le troisième aux groupes et aux idéologies.

terme, (3) les élections de *rétablissement* sont celles qui suivent une ou deux élections de déviation et où, à nouveau, les forces à long terme jouent dans le même sens que les forces à court terme afin de ramener le système de partis à son état d'équilibre antérieur, (4) et finalement, les élections de *réalignement* qui « manifestent des modifications importantes dans les forces à long terme, quelle que soit l'action des forces à court terme » (*Ibid.*).

Il suffit à Lemieux de deux paragraphes et d'un tableau résumant la performance des partis ainsi que le pourcentage d'abstentions à chacune des élections québécoises tenues depuis 1931 pour attribuer un label à chacune d'entre elles. Jusqu'en 1970, seules les élections de 1935 et de 1936 en ressortent avec le statut reconnu d'élections de *réalignement*. Par ailleurs, le schéma d'analyse proposé ensuite ne fait aucunement référence aux différentes forces mentionnées plus haut. On parle plutôt de quatre « dimensions », appelées aussi « facteurs » qui se combinent dans des cheminements d'influence pour déterminer le vote.

Mais venons-en à l'exception. Dans la livraison de mai 1971 de la nouvelle revue *Sociologie et sociétés* publiée par le Département de sociologie de l'UM, deux jeunes universitaires, vingt-cinq ans chacun, Serge CARLOS et Daniel LATOUCHE (1971), publient une recension pour le moins musclée du livre des collègues de Laval : 16 pages de critique pour un livre qui en comptent 168, 50 notes de bas de page, des références à plus de 30 auteurs, surtout américains⁷. À cela, ajoutons un ton fausement respectueux, condescendant même. Par exemple, après avoir conclu que malgré ses défauts, le livre de LEMIEUX demeurerait un bel effort de systématisation du phénomène électoral, les deux recenseurs, beaux joueurs, concluaient qu'il permettait d'ouvrir un débat « où l'auteur pourra éventuellement prouver avoir raison » (p. 101). Rien de moins.

Et que contenait leur critique? Il faut distinguer ici entre les deux composantes de la démarche de Lemieux-Gilbert-Blais : d'une part, une tentative d'expliquer les déterminants du vote des Québécois, et d'autre part, une tentative de donner un sens à l'élection de 1970. Nos commentaires de l'époque portaient principalement sur le modèle des quatre dimensions (ou facteurs) qui expliqueraient les choix des électeurs.

Techniquement, nous ne trouvions pas la démonstration particulièrement convaincante. Non seulement les méthodes utilisées n'étaient pas les plus appropriées, mais elles étaient souvent mal utilisées. C'est le cas lorsque l'on passe allègrement de

7. Si les politologues de Laval avaient passé leur été à rédiger leur œuvre, les deux critiques de Montréal consacreront une bonne partie de leur première année d'une « vraie job », l'un au nouveau Centre de sondage de l'UM et l'autre au Centre d'études canadiennes-françaises et au département de science politique de l'Université McGill où il n'avait rien trouvé de mieux, pour ses débuts à la *Royal Institution for the Advancement of Learning* (le nom officiel de McGill sur son premier chèque de paie), en pleine Crise d'Octobre, que de donner un cours intitulé *Violence et révolution au Québec* et un autre, *Les militaires et la vie politique*. L'administration qui avait retenu ce candidat issu de l'*University of British Columbia* et de Chicago en remplacement de Stanley Grey, un des leaders de la contestation de « McGill français », ne fut guère enchantée.

données sur les individus collectées au moyen d'enquêtes d'opinion à des considérations sur le vote des circonscriptions. Peut-être n'était-il pas de mise de donner un cours de méthodologie à Vincent Lemieux, mais, ayant passé les quatre années-précédentes dans l'univers des études électorales sur le mode du *Survey Research Center* de l'Université du Michigan, il nous était difficile de nous retrouver dans l'utilisation qu'en faisaient Lemieux et ses collaborateurs. Voici notre conclusion générale sur les limites de leur démarche : « Comment peut-on expliquer le choix électoral d'un individu sans tenir compte de la nature, de l'intensité et des modalités de l'insertion dans la vie sociale, économique, culturelle et politique; de la quantité, de la qualité et du contenu de l'information qui lui vient de cet environnement; des canaux qu'utilise cette information pour l'atteindre; du traitement qu'il en fait, des réponses qu'il entraîne. Et si le vote n'était que l'un des casiers de la matrice d'implication sociopolitique de chaque individu? » (CARLOS et LATOUCHE, 1971, p. 90). Bref, il fallait sortir de l'univers clos du vote.

À première vue, cette remarque a toutes les caractéristiques d'un énoncé de l'école de Columbia, l'arche rivale de celle du Michigan, avec son insistance sur le contexte (politique, social, économique) et sur les canaux d'information pour expliquer le vote. Pourtant il n'en est rien. Ce jugement était plutôt emprunté aux propos de Philip Converse dans *Elections and the Political Order* (CAMPBELL et al., 1966), un livre pourtant abondamment cité par l'équipe de Laval. Comme ce dernier, il nous semblait que simplement faire référence aux changements dans les identifications partisans et à certaines caractéristiques propres des électeurs ne pouvait suffire à déceler l'existence d'une élection de réaligement. Chose certaine, telle n'était pas notre lecture des travaux du *Survey Research Center* d'Ann Arbor. Le Québec, comme beaucoup de pays occidentaux, en premier lieu les États-Unis, venait de vivre une décennie de bouleversements sociaux, politiques et culturels sans précédent – c'est du moins ce que la génération précédente, celle qui n'avait de cesse de nous parler de la *Grande Noirceur*, nous répétait *ad nauseam*. Comment pouvait-on penser un instant qu'avec un « air du temps » aussi instable, on allait se contenter d'une explication aussi mécanique? Certes, nous n'étions guère portés sur les analyses marxistes et la lutte des classes, mais cette obsession pour l'équilibre avec ses *inputs* et ses *outputs*, ses boucles de rétroaction, ses forces et ses filtres avait le don de nous énerver. Ne fallait-il pas, au minimum, attendre la suite des événements avant d'annoncer un « grand réaligement »?

De plus, il y avait quelque chose d'étrange dans l'argumentaire du trio de Laval. Par exemple, quand on connaît l'importance de l'identification partisane dans les travaux de l'École du Michigan, on aurait pu s'attendre à ce qu'on s'y attarde longuement pour expliquer le vote de 1970. Or ce n'est pas le cas. Les auteurs vont même jusqu'à écrire que « pour éviter une trop grande complication de l'analyse, nous ne ferons pas appel à la dimension partisane » (LEMIEUX, GILBERT et

BLAIS, 1970, p. 79)⁸. Disparaît ainsi l'une des deux variables qui constituent la boîte noire de leur modèle, l'autre étant les variables socio-économiques. Comment alors concilier cette quasi-exclusion de la dimension partisane avec l'affirmation, plus loin dans le livre, qu'un « peu plus de la moitié des électeurs de chacun des quatre principaux partis semblent avoir fait leur choix par suite d'une identification forte ou modérée à ce parti » (*Idem*, p. 136)?

Pauvre dimension partisane, il est clair que le trio Lemieux-Gilbert-Blais ne sait trop qu'en faire. Dans la perspective de l'école du Michigan, elle constitue pourtant l'épine dorsale de la continuité des choix électoraux des électeurs; c'est elle qui porte sur ses épaules les tendances lourdes si importantes dans l'explication du vote. Elle constitue la variable indépendante de choix. Mais ne disposant pas de données concernant l'identification partisane des électeurs québécois pour les élections de 1956 et 1966, les auteurs d'*Une élection de réaligement* sont amenés à conclure, sans fournir d'éléments de preuve, que cette identification est « moins fondamentale parce que plus instable qu'elle l'est aux États-Unis » (*Idem*, p. 47). Ils continuent cependant de s'y intéresser sous la forme d'une variable à la fois dépendante, c'est-à-dire qui dépendrait de facteurs socio-économiques comme l'âge ou l'occupation, et intermédiaire dans la mesure où elle « affecterait » la relation des facteurs socio-économiques avec le vote.

À la relire aujourd'hui, même en tenant compte des outils méthodologiques existant à l'époque, on demeure étonné de la complexité de la démonstration et de son faible pouvoir de conviction. Tenter d'expliquer les différences entre quatre matrices de corrélations en faisant appel aux déplacements dans sept catégories d'électeurs (âge, occupation, scolarité, etc.) et au degré de polarisation de l'électorat sur deux axes dans quatre régions sera toujours une entreprise hasardeuse. Finalement, la conclusion des deux jeunes de 1971 semble toujours valide : « Quand le nombre de variables explicatives dépasse le nombre de sujets dont on veut expliquer les différences, on peut soutenir n'importe quelle conclusion » (CARLOS et LATOUCHE, 1971, p. 98)⁹.

Peut-on conclure que l'élection de 1970 est une élection de réaligement? Assez curieusement, la question ne semble guère avoir préoccupé nos auteurs. Ils y consacrent à peine quelques pages, le reste étant consacré à l'interprétation du vote comme tel. On peut même se demander s'ils étaient eux-mêmes convaincus

-
8. Il faut dire que les politologues de Laval ne disposaient pas, comme leurs collègues américains, d'un marqueur officiel de l'identification partisane des répondants. En effet, aux États-Unis, il faut indiquer son orientation partisane pour être inscrit sur les listes électorales permettant de voter aux élections primaires partisans (mais pas aux élections générales). Dans sa mise à jour de 2019, la version française du manuel d'instruction régissant les inscriptions faites de l'étranger (28 pages) précise de plus qu'il ne faut surtout pas s'inscrire comme « Indépendant » puisque cela pourrait être confondu avec le nom d'un parti politique. Il faut plutôt inscrire « aucun parti » ou laisser la case vide.
 9. Tout jeune professeur ayant suivi (ou subi) un cours de statistique dans une université américaine de l'époque s'était vu offrir au moins une fois cette perle de sagesse et ne manquait jamais l'occasion de la transmettre à ses propres étudiants. Pouvoir le faire à Vincent Lemieux tenait du délice.

de la validité de leur démonstration et surtout de son utilité. Alors que dans l'article publié quelques jours après l'élection (et reprise dans *La fête continue*, 1973b), LEMIEUX est relativement catégorique sur le caractère de réaligement de l'élection de 1970, l'analyse menée avec ses deux collègues suggère que le message porté par l'ensemble des élections de la décennie est relativement « ambigu ». « Ils sont tentés de croire, nous disent-ils, qu'avec celle de 1962, l'élection de 1960 manifeste un certain réaligement des identifications partisans où le Parti libéral reprend l'avantage sur l'Union nationale » (LEMIEUX, GILBERT et BLAIS, 1970, p. 18). Nous aurions donc non pas une, mais deux ou même trois élections « réalignantes », si on inclut l'élection de 1970. Cela fait beaucoup. Comme nous l'avions suggéré à l'époque, peut-être l'équipe de l'UL aurait-elle pu éviter bien des difficultés si elle avait intitulé son livre « Le grand réaligement : les élections québécoises de 1960 à 1970 ». De toute évidence, le réaligement électoral, celui qui s'explique par une transformation permanente des identifications partisans, ne les intéressait qu'à moitié. Seul le modèle d'explication du vote comptait pour eux, et avec le recul du temps, on comprend pourquoi. Non seulement n'avaient-ils pas la bonne « matière première » pour assoir solidement leur argumentaire, mais ils ne disposaient pas non plus d'un regard sur la durée que seules les élections de 1973 et 1976 auraient pu leur fournir. Pour cela, il aurait fallu attendre (ou publier une deuxième édition). Cela leur aurait permis de « rencontrer » le livre d'Edward CARMINES et James STIMSON (1989), *Issue Evolution : Race and the Transformation of American Politics* où les auteurs se demandent comment et pourquoi un enjeu comme celui des relations raciales a pu devenir l'enjeu le plus structurant et le plus résilient dans l'univers partisan américain des cent-cinquante dernières années aux États-Unis, éclipsant dans ce rôle les guerres, les récessions, le Viet Nam, l'immigration. Dans leur démonstration, Carmines et Stimson sont amenés à faire une distinction qui se serait révélée fort utile aux auteurs d'*Une élection de réaligement*, celle entre l'élection de rupture ou, dans les mots d'Éric Bélanger, une élection qui « ouvre une phase de réaligement dans le système partisan en déstabilisant l'ordre électoral existant » (BÉLANGER, 2007, p. 70) et l'élection de réaligement où un nouvel ordre électoral se cristallise et s'installe jusqu'à la nouvelle élection de rupture¹⁰. Dans cette perspective, l'élection de 1970 devient une élection de rupture, celle de 1973 aussi, une rupture en deux temps que vient confirmer l'élection de réaligement de 1976.

Notre recension critique d'*Une élection* tomba complètement à plat, mais continua à vivre... dans les CV des deux jeunes apprentis analystes qui essayaient de se faire un nom. Les auteurs du livre choisirent de ne pas y répondre, directement ou indirectement, du moins à notre connaissance. Pas plus d'ailleurs qu'elle ne semble les avoir piqués suffisamment au vif pour qu'ils entreprennent de rédiger une nouvelle édition. Si l'un des auteurs, Marcel Gilbert, semble avoir abandonné les études électorales à la suite de cette collaboration, c'est tout le contraire pour André Blais qui deviendra l'un des membres les plus actifs et certainement le plus respecté de la sociologie électorale québécoise et nord-américaine. Quant à

10. Alain DESJOURDY (2009) utilise avec habileté cette distinction dans son étude de l'élection de 2007.

Vincent Lemieux, malgré quelques « rechutes » dans le champ électoral (CRÊTE et LEMIEUX, 1981 ; LEMIEUX, 1988a et BERNIER et LEMIEUX, 1997), il connut une carrière « extra électoral » dont on arrive encore mal à saisir toute l'ampleur¹¹.

Très rapidement, les auteurs de la critique, aussi confiants fussent-ils dans la justesse de leurs commentaires, furent convaincus qu'il valait peut-être mieux que leur critique soit ainsi tombée dans l'oubli. Dans un numéro de la *Revue canadienne de science politique* publié quelques semaines après la publication d'*Une élection de réalignement*, et avant notre propre recension, André Blais (le même) et deux collègues (BLAIS, CANTIN et CRÊTE, 1970) avaient en effet publié un article critique de l'approche utilisée par LEMIEUX (1970a) dans une analyse des élections fédérales comme autant de décisions collectives. Cette fois la réponse ne s'était pas fait attendre et dans sa réplique, Lemieux reprochait à ses jeunes collègues de verser « dans un essentialisme stérile », de voir du structuralisme là où il n'y en avait pas et, pire encore, de ne pas comprendre qu'on ne saurait étudier les élections provinciales avec la même grille que les élections fédérales (LEMIEUX, 1971b). Jusqu'à la fin, je suis demeuré convaincu, même si notre article était passé par le filtre d'une évaluation, que le même sort nous attendait. Serge Carlos, lui, était plus confiant.

Il s'en est fallu de peu pour que la recension critique de Carlos et Latouche ne voit pas le jour, du moins pas sous cette forme. À l'époque les sondages préélectorales n'étaient pas fréquents. Ceux commandés par les médias encore moins. Il y avait bien eu quelques sondages tenant davantage du bricolage de cours d'introduction lors de l'élection de 1966¹² ou encore les initiatives plus sérieuses, mais confidentielles, du Groupe de recherche sociale (1960, 1962, 1963, 1965), mais sans plus. Le flou artistique entourant les sondages utilisés pour *Une élection* était largement

-
11. Une seule thèse portant directement sur les réalignements électoraux au Québec a pu être trouvée, celle d'Hélène GABOURY (1986). Vincent Lemieux ayant dirigé plus d'une soixantaine de thèses et de mémoires, il dut y en avoir d'autres. On consultera cependant l'analyse faite par Marcel CAYA (1975), alors aux Archives publiques du Canada, sur les élections provinciales du Québec de 1867 à 1886 et qui utilise l'approche favorite de Vincent Lemieux à l'époque, l'analyse hiérarchique (LEMIEUX, 1968).
 12. C'est le cas du sondage de la Société de mathématiques appliquées (1966) et aussi de celui réalisé par Serge CARLOS (1966). Le seul mérite de ce dernier est d'avoir permis la première analyse du vote des jeunes et l'élaboration d'un programme de traitement de données dont le nom, *Langage de statistique descriptive*, et surtout son acronyme (LSD) ne furent pas vraiment du goût du doyen de l'époque. Sur les sondages d'opinion entre 1960 et 1980, voir BEAUD, 1984. Ce n'est qu'avec l'élection de 1973 et surtout celle de 1976 que les initiatives se multiplièrent avec tout ce que cela implique de concurrence et de « mon sondage est meilleur que le tien ». Ce serait exagéré de parler de « guerre des sondages », mais disons qu'une certaine « animosité » se mit rapidement en place entre chercheurs, car les financements faisaient souvent l'objet de luttes féroces et ce n'est qu'à partir des années 1990 que les organismes publics acceptèrent les demandes en provenance d'universitaires.

suffisant pour procéder à une critique sévère à ce seul chapitre¹³. Par contre, choisir cette voie rendait passablement inutile de poursuivre avec une critique de fond de l'ouvrage et perdre ainsi la chance de publier un article dans une « grande » revue de sociologie, avec des assises montréalaises en plus¹⁴. Nous n'allions pas laisser ainsi passer notre chance. Quel étudiant n'a pas rêvé un jour du plaisir coupable de prendre un célèbre professeur en flagrant délit d'incohérence!

UN ASTRE LUIT, L'UNIVERSITÉ LAVAL

Il faut dire que le champ même des études électorales était alors loin d'avoir le degré d'autonomie et de légitimité scientifique qu'on lui connaît aujourd'hui. Dans un numéro spécial de *Recherches sociographiques* (RS), publié en décembre 1961, Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau, tous deux enseignants au département de sociologie et d'anthropologie de l'UL, faisaient état d'une « enquête » auprès d'une trentaine d'intellectuels et d'universitaires afin d'étudier les thèmes prioritaires pour mieux comprendre « la vie politique du Canada français ». Ils en retiennent trois priorités qui selon eux pouvaient constituer un véritable programme de recherche : (1) « Notre passé politique, son extension, ses phases importantes », (2) « La mentalité et l'idéologie politique », (3) « Notre structure politique et les tiers partis » (FALARDEAU, 1961).

Aujourd'hui le programme proposé par le professeur Falardeau peut faire sourire : le passé est toujours là et il est important d'en identifier les phases, nous dit-il dans

13. Il semble que nous ne fûmes pas les seuls à entretenir des doutes sur les sondages utilisés par l'équipe de Laval. Dans leur article faisant le point sur la clientèle péquiste de 1970 à 1981, André BLAIS (toujours le même) et Richard NADEAU (1984a) admettent ne pas avoir utilisé les données du sondage du quotidien *Le Soleil* ayant servi pour *Une élection de réalignement* à cause du taux élevé de discrets (43 %) et de la sous-représentation importante des Montréalais. Par la suite, LEMIEUX (1988c, LEMIEUX et PATRY, 2010) devait s'intéresser avec plusieurs autres politologues et sociologues, dont Claire Durand et Paul Bernard, aux sondages d'opinion tant pour ce qui est de leur méthodologie que pour leur rôle dans le débat démocratique et la prise de décision. André Blais quant à lui a présidé le Comité des sondages mis sur pied en 1977 par la Société canadienne de science politique (SCSP) et l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF). Ce comité proposa un guide de bonnes pratiques en matière de sondage et contribua grandement à en améliorer les mesures (BERNARD, *et al.*, 1979).

14. Encore étudiant au doctorat à l'université de Chicago, Serge Carlos était revenu à Montréal au printemps 1970 pour participer à la mise en place du Centre de sondage de l'UM, dont il deviendra directeur. Gagnant de la Bourse Hydro-Québec et du prix Bobbs-Merrill comme meilleur étudiant de sociologie aux États-Unis, il avait déjà publié un article dans *l'American Journal of Sociology* (CARLOS, 1970b). Au lendemain de l'élection de 1970, il publie une analyse du scrutin dans *Le Devoir* (CARLOS, 1970a). Il ne termina jamais sa thèse et ne sera donc pas intégré au Département de sociologie. Il est décédé en janvier 1994 à l'âge de 49 ans. Ce fut sans aucun doute l'un des plus brillants étudiants de notre génération.

un vocabulaire que n'aurait pas renié le chanoine Groulx. La vision est avant tout sociologique, car nous sommes encore à une période où le mode d'existence préféré du Québec est celui du Canada français, mais cette vision d'un Québec politique a néanmoins le mérite d'exister.

La sociologie électorale n'est pas absente du tableau. Dans sa réponse à l'enquête Falardeau-Dumont, François-Albert Angers insiste pour « privilégier une sociologie positive et pas seulement imaginative du vote » (FALARDEAU, 1961, p. 334). Il veut des données et pas seulement des discours. C'est l'économiste et professeur aux Hautes études commerciales (HEC) qui parle. Léon Dion concourt, mais pour des raisons pratiques. En effet, souligne-t-il, les études électorales sont plus faciles à mener, car « elles reposent sur des données qui sont relativement faciles d'accès » (*Ibid.*). Quant à lui, Pierre E. Trudeau, futur premier ministre canadien, est catégorique : « Ne nous lançons pas trop dans la statistique électorale » (*Ibid.*). Il affirme se méfier des chiffres.

Mais les plus importantes réserves viennent de Fernand DUMONT (1961), qui souligne à quel point les recherches empiriques soulèvent une ambiguïté. On doit « s'inquiéter des transpositions trop simples de méthodes que certains sont enclins à faire à notre contexte social » (DUMONT, 1961, p. 291). Il conclut qu'il est « urgent de réfléchir largement sur la signification et les limites de la sociologie électorale » (*Ibid.*). Nous sommes trop tentés, rappelle-t-il, de vouloir en faire « un secteur spécialisé de recherche » et il insiste « sur les graves limitations du vote comme indice des options », alors qu'il faudrait plutôt « montrer en détail le caractère superficiel de l'opinion dans nos sociétés urbanisées » (*Ibid.*).

Dix ans après l'appel de RS, les auteurs d'*Une élection de réaligement* n'ont toujours pas grand-chose à se mettre sous la dent avant d'entreprendre leur analyse. La bibliographie publiée dans le dossier préparé par Claude CORRIVEAULT (1961) pour RS au début de la décennie contient moins de 20 travaux dignes de ce nom. La bibliographie de *Quatre élections provinciales* (LEMIEUX, 1969) en contient 42. On avance lentement.

La récolte est particulièrement maigre en ce qui concerne les travaux sur les déterminants du vote ou la compréhension des élections à un niveau global. Les monographies sur les élections provinciales de la décennie en cours sont rares, soit deux mémoires de maîtrise, tous deux à l'Université McGill (Jacob CITRIN, 1963; Koula MELLOs, 1968)¹⁵. Pour ce qui est de l'utilisation des données individuelles, à part les deux textes de Maurice PINARD (1969a, 1969b) dans *Quatre élections provinciales*

15. En plus d'une dizaine de mémoires de maîtrise sur les partis et les élections dans les circonscriptions du Québec, ils disposent aussi des travaux historiques de Paul CLICHE (1961) sur les élections provinciales au Québec de 1927 à 1956, de ceux s'apparentant à la géographie électorale de Jean HAMELIN, Jacques LETARTE et Marcel HAMELIN (1960), ainsi que du mémoire de Jean-Louis DESROCHERS (1965). À cette date, seule l'Union Nationale a fait l'objet d'une étude en profondeur, celle d'Herbert QUINN (1963), sa thèse de doctorat présentée à Columbia en 1959.

et le mémoire de maîtrise de Francine DÉPATIE (1967) sur *Le comportement électoral au Canada français*, on ne trouve que l'étude de Vladimir CERVIN (1955) sur l'élection de 1952. Ce dernier est le premier cas connu de l'utilisation de coefficients de corrélation dans la littérature électorale québécoise¹⁶.

Jusqu'à la fin des années 1960, l'UL règne en maître sur la sociologie électorale québécoise et même sur l'ensemble de la sociologie politique. À Montréal, on ne trouve vraiment que Maurice Pinard à l'Université McGill. Il semble le seul à maîtriser cette nouvelle technologie. Au milieu de la décennie, le cours de sociologie politique au département de science politique de l'UM est assuré par le doyen Philippe Garigue, que les questions électorales n'intéressent tout simplement pas. Sa guerre contre l'UL, cet avant-poste de l'Université de Chicago selon lui, nous laisse, disons « indifférent » (pour demeurer poli). Dans le livre *Quatre élections provinciales au Québec*, Robert BOILY (1969) est le seul représentant de l'UM à écrire un chapitre sur les candidats aux élections de la période 1956-1966. Jusqu'en 1969, cette université n'avait encore « produit » que deux mémoires de maîtrise en sociologie électorale, celui de Francine Dépatie cité plus haut et celui de Paul-André COMEAU (1964) sur l'organisation d'un parti politique dans un comté du Québec¹⁷. À Laval, pendant la même période, on en compte plus d'une dizaine, la plupart construits sur le modèle des analyses des campagnes et du vote dans des circonscriptions.

-
16. Quelques travaux font état de « corrélations » entre le vote et les caractéristiques socio-économiques des électeurs. C'est le cas de l'étude de Louis DUCLOS (1964) sur la circonscription de Québec-est et de celle de Jean-Louis DESROCHERS (1965) qui compare le vote dans les dix régions administratives du Québec. Mais dans ces travaux, le concept de corrélation est souvent utilisé dans un sens aussi large qu'approximatif. C'est le cas par exemple de la tentative de Robert BOILY de déterminer le caractère de classe des circonscriptions de l'île de Montréal à partir du niveau d'instruction moyen et du salaire moyen des résidents de chaque comté. L'entreprise ne s'avère pas très éclairante. Même s'il existe, nous dit-il, « une certaine corrélation entre les revenus d'un individu et son niveau d'instruction, on ne peut dire qu'elle soit parfaite, car à un niveau d'instruction égal ou même inférieur un ouvrier spécialisé peut avoir un revenu supérieur à celui d'un collet blanc. L'inverse peut être aussi vrai. Dans les comtés de l'Ouest de Montréal, à revenus comparables, le Canadien français jouira souvent d'un niveau d'instruction plus élevé que le Canadien anglais, l'instruction ayant été pour lui, la plupart du temps, un facteur de promotion sociale. Il n'est donc pas trop surprenant de ne pas trouver toujours un lien direct entre ces deux caractéristiques socio-économiques » (BOILY, 1966, p. 145).
17. Il sera le premier enseignant de l'UM à publier un article d'analyse électorale (au sens large) dans une « vraie » revue scientifique, soit une étude sur les transformations en cours au sein du Parti libéral du Québec parue dans la *Revue canadienne d'économie et de science politique* (COMEAU, 1965). Pour sa part, Guy Bourassa, aussi enseignant à l'UM, avait publié quelques mois plus tôt un article dans la même revue sur les élites politiques de Montréal (BOURASSA, 1965a). Il fut aussi l'un des premiers politologues de l'UM à publier dans *Recherches sociographiques* un bilan sur la connaissance politique de Montréal (BOURASSA, 1965b). En plus de son analyse du vote libéral à Montréal déjà mentionnée, Robert BOILY (1967) avait publié une étude systématique sur les « hommes » politiques du Québec de 1867 à 1967. Indépendantiste convaincu, il s'intéressait aussi à la réforme du mode de scrutin.

Et puis, il y a Vincent Lemieux. À l'époque, il a déjà publié plusieurs articles dans des revues scientifiques (LEMIEUX, 1962a; 1967; 1968) et son mémoire de maîtrise (LEMIEUX, 1955) a même été repris dans un article pour le numéro spécial de RS déjà mentionné (LEMIEUX, 1961a) et traduit en anglais (LEMIEUX, 1964). D'ailleurs, dans la suite des « propositions » de Fernand Dumont quant à l'importance des études locales, trois des cinq monographies de ce numéro spécial, dont une de Vincent Lemieux (LEMIEUX, 1961b), concernent le palier municipal. En 1970, la sociologie électorale québécoise, c'était lui¹⁸.

Pour conclure sur l'environnement « scientifique » – un bien grand mot il faut le dire – de l'époque, mentionnons le caractère relativement paisible dans lequel baignaient alors les études électorales au Québec. À part une brève controverse entre Maurice Pinard et Vincent Lemieux sur le vote créditiste au Québec lors de l'élection fédérale de 1962, rien ne semble annoncer les débats « animés » de la décennie suivante. Cette controverse a d'ailleurs quelque chose d'irréaliste quand on connaît la collaboration ultérieure entre ces deux piliers de la sociologie

-
18. La véritable passion de Vincent Lemieux, c'est du côté des partis politiques qu'il faut la chercher. Dans son dernier livre (LEMIEUX, 2016), il réussit le tour de force d'examiner à travers le prisme des partis l'ensemble des problématiques, et elles sont nombreuses (les relations de pouvoir, la parenté, les réseaux d'acteurs, la participation, la décentralisation, les politiques publiques, les lois, le mode de scrutin) auxquelles il aura consacré une vingtaine de livres; le tout en 139 pages. Dans sa préface à cet ouvrage posthume, Jean CRÊTE (2016, p.2) a bien résumé la « méthode Lemieux », une méthode qui privilégie « l'étude du positionnement des acteurs les uns par rapport aux autres (...). Dans la mesure où il s'intéresse aux variables, d'abord pour les nommer, ce qui est bien sûr l'étape fondamentale, puis les mettre en ordre. Très rarement cherche-t-il à les quantifier, par exemple en mesurant la distance entre elles. Et ce travail, il le fait selon une approche assez personnelle, pour reprendre ses propres termes. Alors que la mode dans la discipline incitait un peu tout le monde à se jeter sur des applications de techniques statistiques, Vincent Lemieux a maintenu l'approche du positionnement des acteurs, ce qui lui a permis très tôt, au début des années 1960, bien avant Internet, de s'intéresser aux configurations des réseaux sociaux. Les mots « position » et « positionnement » sont sans doute ceux qui reviennent les plus souvent dans l'œuvre de Vincent Lemieux. Au risque de sombrer dans une analyse psychologique de « café du commerce », on dira qu'il s'agit là d'une déformation de l'anthropologue qu'il était. Après tout dans *Parenté et Politique* (LEMIEUX, 1971a), sa thèse de doctorat et sans aucun doute le livre qu'il aura le mieux aimé rédiger -ce qui demeure rare pour une thèse-, il montre bien qu'en matière de famille et de parenté, comme en politique tout est affaire de positionnement.

électorale québécoise. Dans son article initial (LEMIEUX, 1965), le politologue¹⁹ de Laval avait mis en évidence les dimensions sociologiques du vote créditiste, ce qui lui avait valu une réplique de Maurice Pinard lui rappelant l'importance d'un facteur purement politique, la faiblesse des conservateurs au Québec, pour expliquer cette apparition soudaine. Comme pour indiquer qu'elle mettait fin à cette « querelle », *RS* publia côte à côte la réplique de Maurice PINARD (1966a) et les commentaires, fort polis du reste, de LEMIEUX (1966b).

À l'été 1970, et sans doute trop tard pour que l'équipe de Laval puisse en tenir compte paraît aussi une courte étude de Jane JENSON et Peter REGENSTREIF (1970) sur les déterminants des choix des électeurs à la veille de l'élection de 1970²⁰. Rattachés au Programme d'études canadiennes de l'Université de Rochester, les deux chercheurs suggèrent qu'il faut surtout considérer les orientations idéologiques des électeurs et non pas uniquement leurs caractéristiques socio-économiques pour comprendre ce qui les pousse à favoriser un parti plutôt qu'un autre. À l'époque, rares furent ceux et celles qui remarquèrent cet article, qui signalait néanmoins le début d'une période de « profonds désaccords » sur les orientations et les motivations de l'électorat québécois, surtout celui du Parti québécois. Il marque aussi une autre première, celle de l'utilisation de l'analyse multivariée pour comprendre les phénomènes électoraux. L'article mentionne même l'existence de deux écoles rivales de sociologie électorale, celle de Columbia et de son *Bureau of Applied Social Research*

-
19. Dans les années 1960, on parlait de « politicologues » à Montréal et de « politologues » à Laval. Comme toujours, c'est Québec qui a fini par l'emporter ! Dans un texte qui aurait pu s'appeler « Lettre à un jeune politicologue pressé de réussir » voici ce qu'en dit Hubert GUINDON. Répondant à une question sur le prétendu éclatement des sciences sociales en général et de la science politique en particulier, il écrit : « Le seul éclatement que j'aie pu y déceler clairement est sémantique : j'ai découvert qu'ils ne s'appellent plus politicologues mais politologues. Ont-ils reçu une injonction de l'Office de la langue française? ou ont-ils voulu polir une image professionnelle, je ne sais trop? Toujours est-il que politicologue sent moins la politicaillerie que politicologue et, si mon interprétation est raisonnable, je suis forcé de constater que Trudeau est entré en politique en politicologue pour en sortir en politicologue » (GUINDON, 1985, p. 503). À l'époque et peut-être encore aujourd'hui, il n'y avait rien de mieux dans la vie que de relire Hubert Guindon pour se remettre à espérer des sciences sociales.
 20. Mentionner Jane Jenson, c'est se rappeler qu'en 1970, la sociologie électorale québécoise demeure une discipline principalement masculine. Nous avons déjà souligné le mémoire de maîtrise de Francine DÉPATIE (1967). En 1971, alors qu'elle est professeur au département de science politique de l'UM, elle dirige une importante recherche sur la participation politique des femmes du Québec pour le compte de la *Commission royale d'enquête fédérale sur la situation de la femme* et dont sera tiré un article (DÉPATIE, 1979). C. J. UHLANER (1978a, 1984) a repris cette problématique et cherché à déterminer la nature exacte du soi-disant écart entre les sexes selon les différentes formes de participation électorale (vote, campagne) ainsi que les différences entre francophones et anglophones à ce chapitre. Chantal MAILLÉ (1990) a remis en question cette différence, écorchant au passage l'opinion d'André BLAIS et Richard NADEAU (1984a, p. 298) selon laquelle à l'extérieur de Montréal « l'unanimité partisane du ménage » empêcherait les différences entre les hommes et les femmes de s'exprimer.

qui privilégie les facteurs sociologiques (la socialisation politique, les médias, la famille, le statut social), et l'École du Michigan avec son *Survey Research Centre* (SRC) prônant une approche plus sociopsychologique du choix électoral dans la mesure où l'élection est vue comme un moment privilégié où les individus sont amenés à départager les partis à partir de leurs propres valeurs.

Somme toute un environnement relativement paisible dans lequel *Une élection de réaligement* n'eut pas vraiment l'effet d'une bombe.

RETOUR SUR UNE CRITIQUE

Revenons à notre critique et posons les « vraies questions ». D'abord, celle de savoir si nos critiques étaient justifiées. Il est vrai que cinquante ans plus tard, certaines d'entre elles apparaissent périmées. Aujourd'hui, plus personne, en effet, ne critique un article pour être tombé dans le piège de l'erreur écologique (*Ecological fallacy*). La raison en est simple : un article qui prétendrait utiliser l'unité d'analyse qu'est la circonscription pour expliquer le comportement électoral des individus, comme le fait si allègrement *Une élection de réaligement* (p. 22), n'aurait aucune chance de passer le stade de la prélecture par le directeur d'une publication. Et que dire de l'utilisation que fait Vincent LEMIEUX (1961a, 1965) du concept de dimension emprunté à l'analyse factorielle? Il semble avoir oublié la principale faiblesse de cette technique, son caractère « statique et photographique », mais il laisse aussi de côté ce qui en fait l'intérêt, comme « instrument mathématique qui débouche sur l'analyse causale » (CARLOS et LATOUCHE, 1971, p. 95). Les quatre dimensions qu'il retient (politique, personnelle, socio-économique et partisane) pour identifier les diverses tendances au cœur de son modèle ne proviennent pas d'une analyse de la réalité électorale, mais d'une décision de sa part. Voici ce que nous en disions :

Certes elles (les quatre dimensions) collent à la réalité, mais de façon trop étanche, puisqu'elles sont de fait imposées à cette réalité. À ce titre, elles constituent pour la démarche scientifique un carcan, confortable peut-être, mais un carcan tout de même en ce sens qu'il ne permet pas au jeu causal de ces diverses variables de s'exprimer librement. Ces quatre dimensions, qui ne sont dimensions que par une volonté de l'auteur, donnent ainsi l'impression facilement fort rassurante de tout expliquer en tenant compte de tout. C'est ce qui fait que l'explication de MM. Lemieux, Gilbert et Blais, pour être satisfaisante, doit devenir de plus en plus complexe, confuse et ambiguë à mesure qu'elle progresse et s'éloigne de son modèle initial pourtant très simple. Au fil des pages (...) les explications ne se précisent pas, mais se dédoublent et se juxtaposent, de sorte que le lecteur ne sait plus finalement où donner de la tête. (*Ibid.*)

Notre critique était-elle « teintée » politiquement? Certes, nous étions bien au fait des orientations politiques de Vincent Lemieux, mais ce n'est que quelques années plus tard que ce genre de considérations entra vraiment en ligne de compte. Nous étions aussi au fait des liens étroits entre le Groupe de recherches sociales, le Parti libéral du Canada, *Cité libre*, le gouvernement fédéral et Maurice Pinard, mais pour les deux auteurs de la recension, une telle appartenance était dans l'ordre naturel

des choses et ils se préoccupaient davantage de leur vie professionnelle que de celle du Parti québécois²¹. Par contre, l'idée de pratiquer une sociologie électorale « engagée » ne leur déplaisait pas. Mais l'engagement n'est pas nécessairement celui auquel on pense. La souveraineté politique? Sans doute. Mais il y avait surtout une société politique et un État québécois à construire, un État digne de ce nom, tout sauf provincial. Comprendre ce qui se passe aux élections pour pouvoir mieux agir sur le cours des choses semblait alors une voie appropriée, davantage que celle de la violence politique que l'on voyait se profiler. Ayant vécu tous les deux à Chicago à la fin des années 1960, il nous apparaissait évident qu'une élection était plus facile à gagner qu'une guerre civile.

Mais Vincent Lemieux tombe pile lorsqu'il parle d'une « polémique avec trois jeunes Montréalais, Daniel Latouche, Edmond Cloutier et Serge Carlos », qui l'avait « meurtri » et convaincu qu'une « nouvelle génération était mieux armée que [lui] pour faire des études quantitatives²² ». La dimension Québec-Montréal est bien présente en arrière-plan de notre critique. Elle ne prend cependant pas tout à fait l'allure que lui donne Vincent Lemieux. En 1965-66, la trentaine d'étudiants inscrits au département de science politique de l'UM n'ont guère de contacts avec ceux de l'UL : les colloques, surtout ceux où l'on invite les étudiants, sont peu nombreux et les sociétés savantes encore balbutiantes. Pourtant, à Montréal la conviction est largement répandue qu'en science politique, tout est mieux à Laval : les professeurs y sont plus nombreux et plus intéressés par le Québec, certains auraient même étudié aux États-Unis et publient dans de « vraies » revues, leur programme de premier cycle est structuré et offre des spécialisations, et même les idéologies y ont voix au chapitre. On y trouve une « vraie » maîtrise et un non moins vrai doctorat. Sans être au fait des batailles internes que connaissait alors le département de l'UL, nous savions qu'au moins ils avaient la chance de ne pas avoir un doyen ne manquant jamais une occasion de prôner l'engagement chrétien et la neutralité

21. En clair, cela veut surtout dire « terminer sa thèse de doctorat », exigence incontournable pour obtenir sa permanence, surtout à l'Université McGill où le climat pour ce qui est des études québécoises n'était pas au beau fixe. Un vice-recteur n'avait-il pas déclaré [traduction] : « À Harvard, on n'étudie pas le Massachusetts ». L'animosité ultérieure avec Maurice Pinard s'alimenta largement à ce climat.

22. Rapporté par André-J. BÉLANGER (2003) dans ses entretiens avec Vincent Lemieux. Pas tout à fait pile puisqu'il s'agit plutôt d'Édouard et non d'Edmond Cloutier, qui d'ailleurs ne participa pas à la rédaction de l'article pour *Sociologie et sociétés*. Formé à l'Université de Rochester avec William Riker, Cloutier fera sa thèse de doctorat sur une application de la théorie des jeux à la culture politique québécoise. Il sera par la suite le complice privilégié de nombreux travaux dont la plus importante enquête (CLOUTIER, 1979) sur les opinions constitutionnelles des Québécois : 1 016 répondants anglophones et francophones, choisis au hasard dans 400 bureaux de vote dans 109 comtés et un questionnaire de 60 minutes administré à domicile.

scientifique de ses enseignants²³. De plus, à Laval, les sciences sociales avaient eu comme père fondateur, Georges Henri Lévesque, le « superhéros » de la lutte contre Maurice Duplessis et fondateur d'une université en Afrique. Et puis, ils avaient aussi des maîtres à penser, des vrais : Vincent Lemieux, Gérard Bergeron et Léon Dion. Bref, nous étions morts d'envie.

Et il y avait aussi la question des revues. S'il est vrai que l'UL régnait alors en maître sur la sociologie politique québécoise de l'époque, il est tout aussi vrai que « sa » revue, *Recherches sociographiques*, en constituait le bras armé, scientifiquement parlant cela s'entend. Penser y publier une critique d'un livre de Vincent Lemieux était hors de question. En revanche, il y avait « l'autre » revue, celle du département de sociologie de l'UM, *Sociologie et sociétés* (avec un « s » comme on aimait le rappeler pour bien établir que la nouvelle revue, elle, n'était pas fermée sur le Québec).

Reste le clivage des générations, méthodologique surtout. Entre 1965 et 1970, plusieurs étudiants en sciences sociales de l'UM s'étaient retrouvés à l'Université de Chicago et dans d'autres universités américaines et canadiennes. La motivation de chacun pour y étudier variait grandement, mais pour plusieurs elle incluait une dose importante d'ABF (*Anything but France*) et un attrait certain pour des méthodes d'analyse plus rigoureuses²⁴.

Il faut aussi savoir que pendant cette période la sociologie électorale se trouve propulsée à l'avant-garde des avancées méthodologiques en sciences sociales. L'*Institute for Social Research* de l'Université du Michigan a aussi son école d'été en méthodes quantitatives²⁵. C'est l'époque où apparaissent les ordinateurs IBM-360, puissants et faciles d'utilisation, et celle où le programme SPSS se généralise. On commence même à entendre les premiers balbutiements de l'application de la

-
23. Il s'agit de Philippe Garigue dont l'animosité envers les sciences sociales telles que pratiquées à l'UL et jugées selon lui trop américaines nous rendait cette dernière encore plus sympathique. Sur la science politique de l'époque, on consultera l'étude de Michel LECLERC (1982), l'un des premiers diplômés en science politique de l'UQAM. On consultera aussi le texte tout en retenue de Vincent Lemieux sur le département de science politique de Laval (LEMIEUX, 1988b) et celui, beaucoup moins subtil, de LATOUCHE (1984).
 24. Sur la science politique à la française, quelle surprise de découvrir que Vincent Lemieux avait une attitude encore plus tranchée. Dans son entretien avec André J. Bélanger il n'y va pas de main morte, qualifiant même Maurice Duverger de « prétentieux ». Seul Georges Lavau trouve grâce à ses yeux. Si seulement nous l'avions su à l'époque...
 25. À la fin des années 1960, la première cohorte de doctorants de l'*University of British Columbia* avait obtenu, avec l'appui du professeur Jean Laponce, de faire reconnaître les statistiques comme langue étrangère à part entière, ce qui dispensait d'avoir à se lancer dans l'apprentissage de l'allemand, alors requis en plus du français comme « langue étrangère » pour satisfaire aux exigences du doctorat. De plus, on accepta de bon gré qu'il suffisait de suivre le cours d'été de l'Université du Michigan pour en remplir les exigences. C'est ainsi que je passai l'été 1968 à Ann Arbor alors que les villes américaines étaient à feu et à sang.

théorie des choix rationnels au vote (RIKER et ORDESHOOK, 1968), une théorie qui trouve une certaine justification – non qu'elle en ait vraiment besoin – dans l'un des derniers livres de V. O. KEY (1966), l'un des instigateurs de la théorie des réalignements. La boucle était bouclée.

Comment expliquer cet engouement de l'époque pour l'analyse causale? Selon Serge CARLOS (1970c) que la question fascinait, cette popularité ne tient pas tant à la simplicité d'une approche qui, selon lui, « n'a rien de très compliqué si l'on est le moins familier avec le modèle linéaire général et avec l'algèbre des systèmes d'équations » (CARLOS, 1970c, p. 191), qu'au fait que le modèle de régression amène le chercheur à pousser plus loin sa réflexion sur les phénomènes étudiés à mesure que l'on introduit ou retranche des variables de la procédure²⁶. Le fait que nous disposions avec Raymond BOUDON (1970) de travaux de pointe rédigés en français y est aussi pour quelque chose. Quelques années plus tard, l'engouement pour l'analyse causale et même pour tout ce qui pouvait être étiqueté comme positivisme quantitativiste était retombé, à Montréal comme ailleurs. Paul BERNARD (1982) parle même de stigmatisation et ensuite de « cause perdue » (BERNARD, 1993). Mais cela nous ne le savions pas, installés comme nous l'étions dans l'ère du « mesurable », pour citer Gilles-Gaston GRANGER (1982).

Mais, par-delà une simple querelle méthodologique, peut-on parler d'une différence de style ou même de culture? Sans doute un peu des deux. En 1970, le souvenir de Woodstock (août 1969) est encore bien présent dans les esprits, tout comme celui de la Guerre du Vietnam et des contestations pour les droits civiques aux États-Unis, et celui de Mai 1968 et ses contrecoups au Québec²⁷. Mais il n'y avait pas que l'enjeu de la jeunesse qui nous séparait des Lemieux et Pinard de ce monde : leur passion pour les créditistes ne nous plaisait pas particulièrement. Il devait bien y

26. Comme on aurait pu s'y attendre, Vincent LEMIEUX (1979) s'intéressa lui aussi à l'analyse causale, mais à sa façon. Dans un article rédigé en 1972, mais qu'il ne publia qu'en 1979 dans *Le quotient politique vrai*, il place en rang les quatre principaux partis selon un ordre allant du parti ayant obtenu le plus de votes à celui en ayant obtenu le moins, et cela pour les 108 circonscriptions à l'élection de 1970. Sans entrer dans les détails de sa démonstration, il identifie une logique derrière les 12 configurations de rang (sur les 24 possibles) qui ont émergé de l'analyse. Cette façon de procéder, conclut-il, refuse « d'expliquer les faits par des causes qui se trouveraient avant eux et qui les produiraient à titre d'effets », elle cherche « plus modestement à montrer comment ces faits s'organisent entre eux, en métaphore les uns des autres » (LEMIEUX, 1979, p. 249). Dans une critique pas le moins voilée de l'analyse causale telle que pratiquée par ceux qui cherchent les « causes » des choix électoraux en amont, il suggère que son approche correspond davantage « à ce qui est vécu et conçu par les agents sociaux eux-mêmes, qui sont les physiciens du monde où ils se trouvent pris », plutôt que celle de ces « métaphysiciens qui vivraient ou concevraient le monde par d'autres mondes extérieurs au premier » (*Ibid.*). Comme l'a signalé Jean Crête (note 16), ce qui intéressait surtout Vincent Lemieux dans les relations entre variables, c'est la rationalité qui en émergeait (LEMIEUX, 1967, 1968).

27. J'avais été rédacteur en chef du *Quartier Latin*, le journal étudiant de l'UM, et par la suite vice-président aux Affaires internationales de l'Union générale des étudiants du Québec. Édouard Cloutier avait été quant à lui président de l'Association générale des étudiants de l'UM.

avoir une dimension du Québec post-1960 plus intéressante et moins moyenâgeuse que les avancées monétaires de Réal Caouette et de sa « planche à billets ». Faire appel à des théories où il est question d'isolement social, de sous-scolarisation et de communautarisme pour expliquer le vote créditiste n'avait rien de très emballant. Bref, nous n'apprécions guère l'image que cela renvoyait du Québec et des Québécois. Le décrochage fut encore plus complet lorsqu'on commença à utiliser les mêmes perspectives pour expliquer le vote « séparatiste ». Avec le temps, il devint carrément insupportable d'avoir à constamment réaffirmer qu'un vote souverainiste n'est pas nécessairement une aberration due à l'ignorance ou encore le résultat d'une ambivalence ou d'une confusion induite par la manipulation de l'électorat par un parti politique.

UNE THÉORIE À LA RECHERCHE D'UN RAYONNEMENT

Au moment même où l'on commençait à parler d'un nouveau paradigme pour la théorie des réalignements électoraux apparurent aussi les premières critiques. Celles-ci furent d'abord le fait d'historiens américains spécialisés dans l'étude des présidents. Comme on peut s'en douter, ces derniers supportaient difficilement que l'on fasse des transformations dans les tendances partisanes l'élément moteur des changements politiques aux dépens de l'action présidentielle, surtout s'il s'agissait de Washington, Lincoln ou Roosevelt. Les critiques des politologues n'ont pas manqué de suivre, ce qui a donné lieu à un nombre incalculable de répliques, d'ajustements, de précisions, de nouvelles répliques²⁸. David MAYHEW (2002), par exemple, a même proposé d'étudier cette théorie à la manière d'un genre littéraire avec des fondateurs (ceux-là mêmes qui créent le « buzz »), une première série de critiques, puis une deuxième génération de praticiens qui amènent le genre à son stade classique. Suit une période de routinisation, sans grande innovation. Dans les cours de premier cycle sur les partis politiques et les élections, écrit-il, rien ne la remplace comme grille d'analyse pour expliquer le développement politique américain. Pour les politologues, conclut-il, la théorie des réalignements est devenue l'équivalent de la table périodique des éléments pour les professeurs de chimie.

Contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre, la période qui va de 1970 à 1976 ne connaît pas d'explosion pour ce qui est de la réflexion sur les comportements électoraux. On doit dire que l'élection de 1973 qui procure au Parti libéral 103 des 110 sièges a l'effet d'une douche froide sur la sociologie électorale québécoise. En effet, à quoi bon tenter de déterminer la nature exacte des interactions entre tendances lourdes et à court terme alors que les résultats électoraux sont à ce point redevables aux aléas du mode de scrutin et aux iniquités de la carte électorale? Vincent Lemieux l'avait d'ailleurs anticipé en consacrant tout un chapitre d'*Une élection de réalignement* aux mécanismes électoraux. Ayant pris une « retraite anticipée » des études électorales, il s'est contenté dans l'immédiat d'un article publié

28. La critique d'Allan LICHTMAN (1982) mérite une attention particulière. Pour une présentation récente de ces mises à jour ainsi qu'une application fort originale à la Belgique, voir l'étude de Pierre BAUDEWYNS (2013).

dans *Le Soleil* et *Le Devoir* principalement consacré aux choix des électeurs discrets, un thème qui allait devenir une véritable industrie dans les années suivantes, tant il empoisonnait la vie des maisons de sondage (BLAIS, LEMIEUX et RENAUD, 1973). La même année, il publie ce qui allait devenir en quelque sorte son « testament électoral », *Le quotient politique vrai* (LEMIEUX, 1979), un recueil de textes parus ici et là soit en anglais, soit en français dans les quotidiens de l'époque (LEMIEUX, 1962b; 1964; 1973b). Dans sa préface, il présente l'ouvrage comme marquant la fin d'une longue étape amorcée en 1955 et il encourage les jeunes chercheurs et leurs étudiants à prendre la relève – « avec ou contre lui », précise-t-il avec l'élégance ironique qu'on lui connaît.

Dans l'immédiat, seul Maurice PINARD (1973a) a discuté de l'élection de 1970 comme d'une élection de réalignment, c'est-à-dire d'une élection qui marque l'affaiblissement d'un système partisan bipolaire et son remplacement par un système multipartite²⁹. Mais contrairement à Vincent Lemieux, il tient principalement compte du nombre de partis représentés ainsi que de la distribution des sièges et des votes en ne cherchant pas à identifier et à tenir compte des facteurs à long et à court termes. L'innovation de l'article réside plutôt dans l'affirmation et la démonstration qu'il y a eu en fait deux réalignements partisans, l'un à Montréal à la faveur duquel le Parti libéral renforçait sa position et le Parti québécois remplaçait l'Union nationale, et l'autre dans le reste du Québec, où l'on peut parler d'une lutte à quatre avec l'UN et le Ralliement créditiste, eux aussi dans la course.

Quant aux « jeunes » de Montréal, ils s'empressèrent de ne pas suivre le conseil de leur aîné de Laval avec à leur actif bien peu de production dans le domaine de l'analyse électorale³⁰. Il y eut bien une série d'articles dans *La Presse* à la suite de l'élection de 1973 (CARLOS, CLOUTIER, LATOUCHE, 1973a), mais ils s'intéressent

29. L'article (« *The Ongoing Political Realignments in Quebec* ») est publié dans le premier recueil en anglais d'analyses et d'études sur divers aspects de la vie politique du Québec (THOMSON, 1973) - le recueil rassemble des textes présentés à ce qui fut sans doute la première conférence académique sur le Québec post-1960 tenue dans une université américaine, au *Center for Canadian Studies* de l'Université John Hopkins. Dale Thomson en était devenu directeur en 1971 après avoir quitté son poste de directeur du département de science politique de l'UM. Il deviendra par la suite vice-recteur à la planification de l'Université McGill. Vincent LEMIEUX (1973b) y traite du système de parti tel qu'il existe au Québec, mais sans mentionner la question du réalignment. Il s'attarde principalement aux « contradictions » de chacun des quatre grands partis, ce qui allait devenir l'un des thèmes importants de sa réflexion des années suivantes, une réflexion davantage portée sur l'anthropologie et la communication politique (LEMIEUX, 1970b; 1971a; 1978; 1995). Il a aussi écrit sur le patronage, la réorganisation municipale, la structuration du pouvoir, les réseaux, les alliances, les sondages, le désengorgement des urgences, le système de santé, la décentralisation, les politiques publiques, le Parti libéral, le NPD, les CLSC, les CÉGEPs, la famille, les partis générationnels, et quelques autres thèmes.

30. Il y eut bien quelques récidives : CLOUTIER, GUAY et LATOUCHE, 1992; BEAUDRY, CLOUTIER et LATOUCHE, 1979.

surtout à l'impact des sondages sur les résultats électoraux³¹. Dans l'introduction au recueil de textes, *Le processus électoral au Québec*, Daniel Latouche avec Lord et Vaillancourt font certes référence au concept d'élection critique et au réaligement pour discuter des scrutins de 1970 et 1973, mais en lui donnant un sens entièrement différent. Ces deux élections, écrivions-nous, peuvent être considérées comme des élections critiques, pas tant en raison d'un quelconque réaligement partisan que parce qu'elles « marquent la fin d'une époque, celle de la Révolution tranquille, et le début d'une autre qu'on ne saurait encore nommer » (LATOUCHE, LORD et VAILLANCOURT, 1976, p. 20). Dans des propos que n'aurait pas reniés Vincent Lemieux, nous affirmions alors :

[Ces] deux élections illustrent assez bien l'ambiguïté et le caractère vacillant des premiers pas du Québec dans cette après-Révolution tranquille. Il a suffi de deux élections pour décider de la disparition d'un parti qui avait été l'un [des partis dominants], sinon le parti dominant pendant trente ans et son remplacement dans ce rôle par le Parti libéral appuyé par un pourcentage record de Québécois. Ces mêmes deux élections ont eu pour effet d'installer le Parti Québécois dans son rôle de tiers parti officiel et de révéler la progression de l'idée d'indépendance auprès des électeurs francophones³². (*Ibid.*)

Dans les années 1970, c'est bien plus la question de la composition de l'électorat péquiste et non le réaligement du système partisan qui fascine. La question fera l'objet de plusieurs études, mais plusieurs ne seront publiées qu'en 1976 ou même plus tard. C'est le cas de l'étude de Richard HAMILTON et Maurice PINARD (1976) sur la clientèle péquiste au moment de l'élection de 1973. L'intérêt de cette étude tient à la qualité de sa démarche et à son caractère novateur. Pour la première fois, on tente d'analyser l'appui au PQ à partir des variables d'éducation, de revenus et d'occupation. Ce choix plaçait carrément la recherche dans le cadre des travaux de l'École de Columbia sur l'importance des réseaux d'influence personnelle et des variables socio-économiques pour comprendre le choix des électeurs. Quelques mois plus tard, Maurice PINARD et Richard HAMILTON (1977) font paraître une

-
31. Nous avons alors obtenu du journal *La Presse* un financement pour un sondage en trois vagues avec des échantillons aléatoires venant remplacer les électeurs refusant de répondre aux vagues précédentes. Cette méthode d'échantillonnage compliquée à souhait (et coûteuse) permettait de comparer les électeurs ayant répondu une seule fois au sondage d'opinion à ceux et celles y ayant répondu deux ou même trois fois. On peut facilement imaginer la complexité des grilles d'analyse. De plus, *La Presse* avait accepté – c'était vraiment une autre époque – de ne publier ces analyses qu'après l'élection, ce qui rendait certain qu'elles passeraient complètement inaperçues.
32. Le concept de réaligement électoral est aussi utilisé dans le cadre des travaux sur les relations entre le vote provincial et le vote fédéral au Québec avec la question suivante : l'arrivée d'un vote indépendantiste, d'abord avec le Rassemblement pour l'indépendance nationale et ensuite avec le Parti québécois, a-t-elle entraîné un « réaligement » dans les choix des électeurs québécois lors des scrutins fédéraux? Réponse de Neil NEVITTE (1984, p. 277) : « La question mérite plus ample réflexion ». Effectivement, cette question des interactions entre les comportements électoraux dans les pays avec deux niveaux de gouvernement deviendra une thématique largement étudiée. Nous ne l'aborderons pas ici.

deuxième étude, toujours à partir de données collectées par voie de sondage au moment de l'élection de 1973, mais cette fois sur l'importance des enjeux, en particulier celui de l'indépendance, dans le choix des citoyens. Cette orientation se retrouve dans un nouvel article (PINARD et HAMILTON, 1978), portant quant à lui sur la victoire péquiste de 1976, une victoire qui, selon les deux chercheurs de McGill, est principalement le résultat du succès du parti à dissocier un vote pour le PQ d'un appui à la souveraineté³³.

Il n'est pas sans intérêt de revenir sur le contexte politique et professionnel de l'époque. En fait, l'élection de 1973, tout comme celle de 1966, a eu l'effet d'une douche froide sur ceux et celles pour qui l'engagement en faveur d'une approche « scientifique » du phénomène électoral se doublait d'un deuxième engagement, moins scientifique certes, mais tout aussi prenant, en faveur d'un changement à la fois dans la condition socio-économique du Québec et dans celle de son statut dans l'ensemble canadien. Certes le PQ représentait peut-être le véhicule le plus prometteur pour atteindre ce double objectif, mais les résultats de l'élection de 1973 montraient clairement qu'il risquait rapidement la panne sèche. La question existentielle cessa d'être : « quelles sont les caractéristiques socio-économiques de la clientèle péquiste? », ou encore : « le modèle du Michigan est-il le plus approprié pour décoder la situation électorale québécoise? », pour devenir plus simplement : « comment faire pour améliorer les chances du PQ d'accéder au pouvoir? » Travailler à renforcer les capacités d'analyse de ce parti apparaissait comme la meilleure façon d'y arriver, d'autant plus qu'après sa « victoire morale » de 1973, le Parti québécois, du moins une partie de ses dirigeants, était demandeur d'une telle contribution. Ce travail passait par une « modernisation » de la pratique des sondages internes du Parti québécois et surtout par une meilleure compréhension des enjeux stratégiques auxquels le parti était confronté. De nombreux articles publiés par la suite dans divers recueils de textes ont été rédigés à l'origine avec cette intention. C'est le cas d'articles portant sur l'électorat péquiste, ses orientations idéologiques, ses bases géographiques, ses motivations (CARLOS et LATOUCHE, 1973b; CARLOS, CLOUTIER et LATOUCHE, 1973b).

L'élection de 1981 n'a pas fait l'objet d'une grande attention de la part des politologues québécois. Il y a bien le livre d'André BERNARD et Bernard DESCÔTEAUX (1981), construit sur le modèle de celui publié par André BERNARD (1976) sur l'élection tenue quelques années plus tôt. Dans les deux cas, il s'agit surtout de descriptions détaillées des campagnes, des stratégies et des programmes des partis. L'intérêt de l'étude de 1981 tient curieusement à la recension qu'en fait Benoît GAUTHIER (1981), qui tente de pallier le manque d'intégration des nombreuses conclusions proposées par les auteurs en se référant aux catégories du modèle explicatif présenté dans *Une élection de réalignment*. Cette « transplantation analytique » permet de faire ressortir l'importance des facteurs de très court terme, notamment les rôles des chefs (un facteur que l'équipe de Laval qualifie de « dimension personnelle ») et de la

33. Nous n'examinerons pas ici l'ensemble des travaux sur le vote péquiste et sur le vote pour le OUI au référendum de 1980 (ou de 1995). Voir à ce sujet BLAIS et NADEAU (1992) et BLAIS et CRÊTE (1986), qui présentent un point de vue moins tranché que celui exprimé par Maurice Pinard et Richard Hamilton.

campagne comme telle pour expliquer la victoire du PQ. Sans le mentionner directement, il s'agit sans aucun doute d'une élection de maintien. Mais cette opération que l'on pourrait qualifier de sauvetage analytique permet aussi de faire ressortir certaines lacunes importantes de l'analyse de Bernard et Descôteaux. Pour ce faire, Gauthier s'appuie sur les remarques publiées par André BLAIS (1981) dans un article publié dans *Le Devoir*. Ce dernier souligne en effet que c'est en février et non au moment de la campagne pour l'élection du 13 avril 1981 que l'on a commencé à remarquer un changement dans la popularité respective des deux grands partis. De plus, la campagne électorale comme telle et les nombreuses erreurs supposément commises par le parti de M. Ryan seraient davantage les conséquences que la cause de ces revirements.

L'une des analyses les plus intéressantes des changements dans l'univers partisan québécois est sans contredit celle fournie par Harold D. CLARK (1983) qui fait explicitement référence aux travaux de CAMPBELL, CONVERSE et STOKES (1966). Peu connue et rarement citée, l'étude³⁴ propose d'utiliser le degré d'attachement partisan des électeurs et des sympathisants péquistes comme variable explicatrice du réaligement du système des partis au Québec durant la période 1970-1981. L'hypothèse est originale en ce sens qu'elle privilégie l'identification partisane et non les conditions socio-économiques, l'habileté du parti à vendre son message ou encore la mobilisation des récriminations (*grievances*) pour expliquer non seulement l'installation du PQ au sein d'un système partisan « réaligné », mais aussi sa résilience suite à l'échec référendaire de 1980. Selon Clark, le degré d'identification partisane est certes lié à des caractéristiques socio-économiques et démographiques, notamment l'âge, mais ne peut s'expliquer en ignorant l'orientation des électeurs face au système politique canadien et à l'évaluation qu'ils en font. En insérant ainsi des variables de nature idéologique dans l'équation partisane québécoise, Clark fait spécifiquement appel aux concepts d'attachement psychologique et de support systémique développés par David EASTON (1975, 1976). À l'époque, avec l'article de Jane JENSON et Peter REGENSTREIF (1970), il s'agit là d'une rare analyse où l'environnement politique est autre chose qu'un simple « milieu » plus ou moins indifférencié.

L'élection de 1985 n'a pas suscité non plus d'importants travaux ou de sérieuses remises en question. Personne, semble-t-il, n'a tenté de l'interpréter comme un nouveau réaligement. André Blais et Jean Crête se sont particulièrement intéressés à la clientèle péquiste (BLAIS et CRÊTE, 1986). Leur analyse confirme que même s'il y a eu baisse dans le vote péquiste, la tendance observée depuis 1981 et même depuis 1970 (BLAIS et NADEAU, 1984a), à savoir une tendance à la diversification dans les appuis, s'est maintenue, et cela malgré une plus grande instabilité dans les choix individuels. Il convient de conclure, confirment-ils, que la clientèle péquiste apparaît tout aussi hétérogène en 1985 qu'en 1981. Bref, tout semble normal et rien n'est à signaler à l'horizon électoral.

34. Curieusement, alors qu'il fait amplement référence aux principales analyses sur les choix constitutionnels et les orientations partisans des électeurs québécois durant cette période, il ne mentionne pas une *Élection de réaligement*. L'un des intérêts de son analyse réside dans le fait qu'il place le cas québécois dans le contexte plus large des transformations que connaissent les systèmes de partis en Grande-Bretagne, en Australie et même en France.

DES APPLICATIONS TARDIVES

En juin 1986, lors d'un colloque sur le rôle des générations en politique tenu à l'UL, le concept de réalignement fera une première (ré)apparition dans une communication de Françoise OUELLET (1989). Après avoir distingué les *réalignements électoraux* qui concernent principalement le vote des électeurs et les *réalignements partisans* où ces changements sont associés aux partis politiques, elle suggère que ce dernier type de réalignement est étroitement associé à l'arrivée d'une nouvelle génération d'électeurs qui est amenée à se distinguer des générations antérieures par les circonstances particulières qui lui sont propres, par les événements majeurs survenant sur la scène politique et surtout par son degré de mobilisation.

On est ici en présence d'un modèle alternatif à l'entonnoir de causalité popularisé par l'École du Michigan. À l'origine du processus de réalignement partisan, suggère Ouellet, on trouve une discontinuité socio-politique issue d'une crise politique et qui fait apparaître sur la scène politique (et électorale) un nouvel enjeu critique par rapport auquel tous les groupes générationnels prennent position en fonction de leurs intérêts propres. Dans la mesure où le groupe des jeunes s'oppose aux groupes qui les précèdent, on peut parler de polarisation générationnelle, ce qui amène les jeunes à prendre conscience qu'ils forment un groupe social à part, une génération politique, et à se mobiliser en faveur du parti qui répond le mieux à ses demandes. C'est ce qui se serait passé au Québec avec l'irruption de la question nationale sur la scène politique à la fin des années 1960. Lors des élections de 1970 et 1973, cette question, devenue entretemps une véritable crise politique, a été capable de polariser les groupes générationnels et de conduire les jeunes électeurs insatisfaits à se mobiliser en faveur du Parti Québécois³⁵. Cette génération lui est demeurée fidèle jusqu'en 1985, date à partir de laquelle l'enjeu de la question nationale a perdu de son intensité et de sa capacité de mobilisation. Entretemps, cette mobilisation aura entraîné des « changements massifs et durables dans les clientèles des partis (et) un réalignement du système partisan en 1970, complété en 1976 par la victoire du Parti québécois » (OUELLET, 1989, p. 219).

35. Les conclusions de l'auteure s'appuient sur une analyse détaillée des opinions des cinq principales cohortes (18-24, 25-34, etc.) qu'elle suit à toutes les élections québécoises (sauf le scrutin de 1966) entre 1960 et 1985. On peut voir dans cette étude, un lien avec la thèse bien connue de Vincent Lemieux sur les partis générationnels au Québec (LEMIEUX, 1986) qu'il présentera de manière plus élaborée dans un de ses derniers livres (LEMIEUX, 2011). Au colloque de l'Université Laval de juin 1986, Richard JOHNSTON (1989) a présenté sa vision des générations politiques au niveau fédéral canadien où il constate, entre autres, que « ce n'est qu'au Québec que l'on relève des différences générationnelles notables » (p. 177) du moins pour les générations qui ont atteint leur majorité électorale au moment où les événements entourant les deux guerres mondiales marquaient encore les esprits et ont ainsi considérablement réduit les chances des conservateurs au Québec. Mais de manière générale, il ne se montre guère sympathique à la thèse des renouvellements générationnels.

Dans leur étude sur le renouvellement des parlementaires québécois, Réjean PELLETIER et Jean CRÊTE (1988), deux politologues de l'UL comme il se doit, sont amenés à faire usage plus directement de la théorie des réalignements électoraux. Leur hypothèse est empruntée aux travaux de plusieurs chercheurs américains critiques de la formulation initiale de V.O. Key. Pour eux, le terme de réalignement doit être réservé à ces élections qui donnent lieu à des changements significatifs dans les élus, leurs orientations politiques et celles des politiques qu'ils sont amenés à mettre en œuvre. C'est un changement important par rapport à la définition traditionnelle d'un réalignement électoral qui se limitait aux changements dans les bases partisans du système de partis. Dans le contexte québécois, PELLETIER et CRÊTE (1988) sont amenés à se demander quelles élections provinciales québécoises se traduisent par un taux de roulement élevé parmi les parlementaires, mesuré à la fois pour leur affiliation partisane et certaines caractéristiques socio-démographiques.

Pour réaliser ce classement, ils se réfèrent uniquement aux déplacements des votes dans le cas de chacun des partis, sans tenir compte des résultats en matière de sièges, ce qui permet de neutraliser dans une large mesure les distorsions introduites par le régime électoral. Pour y arriver, ils utilisent un indice de volatilité qui mesure le changement dans la distribution de l'appui partisan pour l'ensemble des partis et cela entre deux élections³⁶.

Selon leur approche, l'élection de 1970 serait effectivement une élection de réalignement et c'est aussi la seule qui obtient ce statut depuis 1936. Dans les deux cas, l'indice de volatilité est élevé entre cette élection et les élections précédentes et subséquentes. Par contre, les élections de 1960 et de 1962 ne montrent pas de signaux, même faibles, d'un quelconque réalignement électoral. Ce serait plutôt, si on se fie à l'indice de volatilité, deux élections de maintien, tout comme les élections de 1952, 1956 et même 1966. Toujours selon eux, l'élection de 1976 serait par contre une élection de déviation suivie en 1981 d'une élection de rétablissement et de nouveau d'une élection de maintien en 1985.

Reste à vérifier, si ces élections issues d'une haute volatilité sont davantage propices à susciter des changements dans la classe politique. L'exercice n'est guère concluant. Ainsi, s'ils arrivent à des conclusions relativement fermes quant à l'association entre les deux élections de déviation retenues (1936 et 1970) et le renouvellement

36. Comme cet indice est calculé à partir des résultats du vote pour chaque paire d'élections successives, la volatilité s'exprime le plus souvent sur plusieurs élections. Il faut ensuite déterminer le statut de chaque élection parmi le groupe retenu. Ainsi, il y a élection de réalignement lorsque l'indice de volatilité entre cette élection et les précédentes est élevé et que l'indice entre cette même élection et les subséquentes est faible. Si l'indice est élevé avec les élections subséquentes, par contre, on parle d'élection de *déviation*. Il y a élection de *maintien* lorsque l'indice de volatilité entre une élection et celle qui la précède est élevé. Lorsque cet indice entre une élection et l'élection qui la précède immédiatement est élevé et qu'il est faible avec les autres élections précédentes depuis la dernière élection de réalignement, on parle d'une élection de *rétablissement*.

de la classe parlementaire en termes d'affiliation partisane, la démonstration est loin d'être probante pour ce qui est de la composition socio-démographique (âge-occupation-scolarité) des nouveaux arrivants. Bref, on change le personnel et on recommence avec les mêmes³⁷.

Dans son livre sur les partis politiques, Réjean PELLETIER (1989) est amené de nouveau à faire usage du concept de réalignement, mais selon une dynamique différente. Il parle plutôt du réalignement des forces et des partis politiques en présence, un réalignement qu'il date de 1968 alors que les partis sont amenés à se repositionner sur l'axe fédéralisme-indépendantisme, avec le PLQ, l'UN et même le Ralliement créditiste, dans un camp, et le PQ dans l'autre. L'élection de 1970 serait venue, selon lui, concrétiser des changements survenus principalement dans les partis et non pas dans les allégeances partisans des électeurs, bien que celles-ci seront appelées à se manifester à ce niveau aussi. L'intérêt de cette approche ne tient pas uniquement au rôle important qu'elle accorde aux partis politiques dans le processus de réalignement, mais aussi à la place qu'elle fait aux enjeux politiques, ce qui n'était pas le cas dans son article précédent. Certes, il convient que l'enjeu national, celui concernant la place du Québec dans le Canada, est amené à la suite de manœuvres internes dans les partis politiques à prendre une place prépondérante et à entraîner une polarisation rarement vue au Québec, mais cet enjeu, précise-t-il, ne prend pas toute la place. L'enjeu de la construction et du rôle de l'État québécois continue d'exister et les anciennes lignes de clivage non seulement ne sont pas effacées, mais se superposent au clivage fédéralisme-indépendantisme au point où les deux se renforcent mutuellement. La rupture de 1968, conclut-il, « constitue véritablement une scission politique au sein de la nouvelle classe moyenne au pouvoir depuis 1960 » (PELLETIER, 1989, p. 370). Cette rupture se serait manifestée sur la scène électorale avec l'élection de 1970.

Mis à part ces trois études, on n'entendra plus guère parler de réalignement électoral au Québec avant 2002 et 2003³⁸. Et comme pour confirmer que le concept de réalignement est peut-être « passé date », il n'est nulle part mentionné dans les chapitres du recueil de textes de Jean CRÊTE (1984), pas même dans ceux d'André BLAIS et Richard NADEAU (1984a; 1984b) sur l'évolution de l'appui au PQ entre 1970 et 1981.

37. L'intérêt de l'article est ailleurs, dans l'usage qu'ils font du concept de volatilité emprunté à Donald BLAKE (1988). À ma connaissance, il s'agit de la première tentative d'appliquer ce concept à un système partisan provincial.

38. Comment ne pas mentionner que durant les années 1970 et même 1980, l'Université Laval demeure très « active » dans le domaine de la sociologie électorale avec les travaux de Jean Crête et Réjean Pelletier, sans compter Vincent Lemieux qui n'est jamais très loin ainsi que leurs nombreux étudiants dont Françoise Ouellet qui au moment du colloque mentionné plus haut était doctorante avec Jean Crête.

PENDANT CE TEMPS SOUS D'AUTRES CIEUX

De manière générale, les élections provinciales canadiennes ont rarement donné lieu à des « guerres d'interprétation », surtout pas à partir de concepts comme ceux d'élections critiques ou de réalignement³⁹.

Au niveau fédéral, l'élection de 1896, qui marque la fin du règne conservateur à Ottawa et le début de celui du Parti libéral du Canada, est souvent mentionnée comme l'élection de rupture par excellence. Elle survient après une longue période de baisse dans les appuis aux conservateurs de John A. Macdonald, avec un indice de volatilité électorale particulièrement élevé par rapport au scrutin de 1891. Donald E. BLAKE (1979) s'y est longuement intéressé et a pu montrer que ce coup de tonnerre dans le ciel électoral canadien s'était répercuté dans toutes les provinces canadiennes, mais à un rythme, avec une intensité, des déviations et une finalité propre à chaque cas. D'où la conviction largement partagée que le système électoral partisan canadien serait dans une sorte de « désalignement permanent », avec comme résultat de très rares instances de réalignement, pour la simple raison que le système de partis du Canada n'aurait jamais été proprement aligné⁴⁰.

Pierre MARTIN (2000; 2002) est sans doute le politologue francophone le plus étroitement associé à la notion de réalignement électoral⁴¹. Selon lui, on devrait plutôt parler de phase de réalignement à la suite d'élections qui sortent de l'ordinaire et

39. Dans un article rédigé quelque temps après *Une élection de réalignement*, A. BLAIS (1973) revient sur le phénomène des tiers partis mais cette fois au niveau provincial canadien. En complément à la thèse de Maurice PINARD (1971), il suggère que l'existence d'un parti dominant constitue au mieux une condition nécessaire, mais non suffisante, du moins au palier provincial, du succès d'un tiers parti. Cette critique ainsi que celle de Graham WHITE (1973) dans le même numéro de la *Revue canadienne de science politique* suscitèrent une réponse tout aussi assurée de PINARD (1973b).

40. Sur la nature alignée ou non du système des partis canadiens, voir JOHNSTON (2013) qui résume bien les différentes positions. Dans les années 1970, la sociologie électorale « hors-Québec » est traversée par de multiples controverses concernant le système des partis et l'identification partisane. Ainsi en 1974, P. M. SNIDERMAN, H. D. FORBES et I. MELZER (1974) publient un article remettant en question la théorie dominante de l'époque à savoir que la clientèle des partis politiques canadiens varie beaucoup d'une élection à l'autre à cause du faible degré d'identification et de loyauté dont feraient preuve les électeurs canadiens. Cette remise en question est à son tour critiquée par Jane JENSON (1975) qui souligne que l'identification à un parti n'est pas synonyme de loyauté envers ce parti et cela peu importe l'orientation partisane que les parents, les pères en particulier, transmettraient à leurs enfants, comme ce serait le cas aux États-Unis. Trois ans plus tard, Jane JENSON (1978) revient à la charge, cette fois suite à la publication d'un article par D. J. ELKINS (1978) dans lequel le politologue de Université de Colombie-Britannique suggère que le concept même d'identification partisane varie selon le contexte et l'histoire électorale de chaque société. Selon Jenson, un tel relativisme conceptuel ne peut servir à justifier des affirmations approximatives comme celles de SINDERMAN, FORBES et MELZER (1974).

41. À ne pas confondre avec Pierre Martin, professeur titulaire au département de science politique de l'UM, spécialiste de la vie politique américaine, membre du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM) et directeur de la Chaire d'Études politiques et économiques américaines.

qui viennent modifier les règles du jeu politique sur des périodes de vingt à trente ans, des modifications profondes et durables qui instaurent des périodes dites de « politique ordinaire », avec des configurations partisans remaniées et de nouveaux enjeux. Pierre Martin a d'abord appliqué sa théorie revisitée au cas français où, selon lui, la dernière phase de réaligement remonterait aux années 1981-1984, période allant des élections présidentielles et législatives qui amènent François Mitterrand et les socialistes au pouvoir en 1981, aux élections européennes de 1984, qui signalent quant à elles l'échec de la gauche au profit d'une normalisation « à la française » – la cohabitation. Il a aussi appliqué sa théorie au cas canadien (MARTIN, 2005) en proposant une périodisation de l'histoire électorale canadienne, avec pas moins de cinq phases de réaligement et cinq autres de politiques ordinaires depuis 1867. On s'y perd très rapidement tant l'auteur doit introduire de spécifications concernant les causes de rupture – parfois des crises économiques et à d'autres moments, une simple usure du pouvoir – et des particularités régionales.

LE RÉALIGNEMENT EST MORT, VIVE LE DÉALIGNEMENT

Mais revenons au Québec. Après le faux départ de 1994-1998 les analystes n'ont pas ménagé leurs efforts pour déceler les « signes-qui-ne-trompent-pas » indiquant que le deuxième « grand réaligement électoral » était bel et bien en marche⁴². Maurice PINARD (2003) fut sans aucun doute le premier à annoncer son arrivée inévitable à la suite de l'élection de 2003, qui ramenait certes le PLQ au pouvoir avec 46 % des votes contre 33 % pour le PQ mais avait aussi vu le parti de Mario Dumont recueillir 18 % des suffrages et faire élire quatre députés⁴³. Il fut rapidement contredit par Brian TANGUAY (2007), qui voyait plutôt dans cette élection un « réaligement en panne » (*stalled realignment*).

Au soir de l'élection de mars 2007, le vote de l'ADQ passe de 18 % à 31 % et 37 nouveaux députés viennent s'ajouter au caucus adéquiste devenu entretemps l'opposition officielle. Le PLQ quant à lui perd 13 points de pourcentage et se

42. Quelques commentateurs ont cru déceler dans l'élection provinciale de 1994 et surtout dans celle de 1998 le signe que quelque chose ne tournait pas rond dans le système partisan du Québec. Lors de cette dernière élection, le PQ n'avait-il pas obtenu une majorité à l'Assemblée avec moins de votes que le PLQ (43 % contre 44 %), alors que l'ADQ faisait passer son score à 12 % des suffrages exprimés (VENGROFF et FISHER, 1995; ALLAN, O'REILLY et VENGROFF, 2000)? Il fallut cependant attendre le 11 janvier 2001 et l'annonce de la démission de Lucien Bouchard pour que cette impression se confirme. Le sentiment de crise était cependant limité au Parti québécois.

43. Voir aussi ALLAN et VENGROFF (2004). Ce résultat fut cependant éclipsé par les attentes suscitées par la montée de l'ADQ dans les sondages tout au cours de l'année 2002. En juin de cette année, le parti ravit trois circonscriptions au Parti québécois lors d'élections complémentaires. En août, les sondages lui accordent plus de 40 % des intentions de vote dans une éventuelle élection générale. Mario Dumont est alors le chef politique le plus populaire au Québec et semble en bonne voie pour former un gouvernement majoritaire et même remplacer le Parti québécois de Bernard Landry à titre de grand parti générationnel susceptible de faire la lutte au PLQ.

retrouve à la tête du premier gouvernement minoritaire au Québec depuis un siècle. Le PQ revient de son côté à son score de 1973 avec 28 % des appuis et n'est plus que le deuxième parti d'opposition.

Avec cette montée fulgurante de l'ADQ, les deux partis dominants traditionnels (PLQ et PQ) ne recueillent plus que 61 % du vote contre 64 % pour le « nouveau » couple dominant (PLQ et ADQ), sans compter la déconfiture du PQ passé au troisième rang des partis. Cette fois, c'est la bonne, conclurent ALLAN et VENGROFF (2009). Ils ne sont pas les seuls. Parlant de cette élection, Pierre Drouilly avance : « Tout semble en place pour un réaligement comparable à celui qui a mis le Parti québécois au monde dans la foulée du blocage de la Révolution tranquille, incapable à la fin des années 1960 de dépasser son propre horizon » (DROUILLY, 2007, p. 39).

Cette montée soudaine de l'ADQ ramène à l'avant-plan la question de la place des tiers partis dans le système partisan. Après tout, peut-être la solidité du bipartisme, pourtant confirmée à l'élection de 2003 alors que les deux grands partis recueillaient près de 80 % (79,2 %) des votes tout en faisant élire 97 % des députés, n'était-elle qu'apparente?

Dans un court texte publié immédiatement après l'élection de 2007, Éric BÉLANGER (2007) concède qu'il est tout à fait envisageable, si on suit la théorie des réaligements, que l'élection de 2007 ait marqué une rupture et marque le début d'une phase de réaligement qui pourrait se finaliser dans une éventuelle élection de réaligement. Après tout, il y a eu un changement significatif dans le niveau des appuis aux partis, ce qui constitue la première condition à remplir avant qu'une élection puisse être considérée comme une élection de rupture. En effet, non seulement l'ADQ a-t-elle obtenu 41 sièges, mais elle est arrivée deuxième dans la moitié des autres circonscriptions. Il semble aussi qu'un changement significatif soit intervenu dans la structure de l'appui aux partis, ce qui est la deuxième condition pour une élection de rupture. Ainsi en 2007, l'électorat francophone s'est massivement déplacé vers l'ADQ. Il faut aussi, c'est la troisième condition, que survienne une crise politique majeure ou une mutation importante dans le paysage politique qui accélère le mouvement entre les partis.

Mais d'autres indicateurs lui font croire que rien n'est encore gagné – loin de là – pour l'ADQ. Chose certaine, ce n'est pas une élection de réaligement puisque, pour que cela soit le cas, il faudrait que celle de 2003 ait marqué une première rupture dans l'ordre électoral, que l'élection de 2007 soit une élection transitoire et qu'une véritable élection de réaligement ait lieu dans l'avenir. Quant aux raisons qu'avance Bélanger pour mettre en doute le caractère de rupture d'une élection qui a propulsé Mario Dumont au poste de chef de l'opposition officielle, loin devant le PQ, il en cite quatre qu'il reprendra par la suite dans une brève étude avec Richard Nadeau (BÉLANGER et NADEAU, 2008), puis dans une autre avec le même coauteur (BÉLANGER et NADEAU, 2009) qui prépare la première étude en profondeur du comportement électoral des Québécois depuis celle de Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais en 1970. Fort du fait que « le résultat du scrutin de 2008 aura bien sûr éclairé grandement la question » (BÉLANGER et NADEAU, 2009, p. 135), il identifie les principales raisons qui font croire que l'élection de 2007 ne marque en rien une rupture, et encore moins un réaligement.

Premièrement, s'il est vrai qu'il y a eu un changement dans la structure du vote en 2007 par rapport à 2003, ce changement ne semble pas avoir été « le résultat d'un mouvement de masse réellement homogène et présentant un certain caractère d'unité » (BÉLANGER et NADEAU, 2009, p. 135). En 2007, l'électorat adéquiste est venu d'horizons à ce point différents – des jeunes de la région de Québec, des personnes plus âgées des comtés ruraux, des familles de la classe moyenne des banlieues de Montréal – qu'il est difficile de donner un sens à cette coalition et de déceler des lignes de force pouvant lui assurer cohésion et pérennité.

Deuxièmement, la montée des tiers partis à l'élection de 2007 ne découle pas d'une forte mobilisation de nouveaux électeurs, mais plutôt d'un afflux d'électeurs du PLQ. Le PQ continue de fournir des votes à l'ADQ, mais son bassin est déjà largement amoindri depuis l'élection de 2003 et un bon nombre de ces transfuges sont aussi allés du côté de Québec solidaire.

Troisièmement, on peut penser que le conservatisme idéologique est précisément le ciment qui tient ensemble cette coalition, mais la taille restreinte de l'électorat conservateur au Québec et le caractère modéré de ses orientations limitent sérieusement son potentiel mobilisateur.

Quatrièmement, la vision autonomiste mise de l'avant par le chef de l'ADQ a sans doute contribué à attirer plusieurs électeurs, mais sa capacité de mobiliser de façon durable une clientèle plus large reste à démontrer. La capacité de mobilisation d'un enjeu comme celui des accommodements raisonnables est encore plus discutable.

Cinquièmement, en 2007, on a assisté à un certain désenchantement de l'électorat face au gouvernement Charest. Après quatre années de pouvoir, ce phénomène n'a rien d'exceptionnel, surtout pour un premier mandat. Mais on est loin des grands bouleversements politiques et économiques généralement associés aux réalignements partisans⁴⁴.

Finalement, selon les données des sondages menés en 2007, 31 % des 18 à 34 ans auraient voté pour le PQ. Ce seul chiffre aurait dû suffire à susciter certains doutes quant à la possibilité pour l'ADQ de remplacer le PQ comme parti générationnel. Une bonne partie de la jeunesse québécoise semble s'être accommodée du duo PQ-PLQ (54 %) et un fort pourcentage a préféré le Parti vert ou Québec solidaire (16 %), autant que ceux qui ont choisi le PLQ (17 %).

44. Tout comme Lemieux dans son étude sur l'élection de 1970, BÉLANGER et NADEAU ne disposent pas de données fiables sur l'identification partisane à long terme des électeurs québécois, et doivent donc faire usage eux-aussi d'approximations à partir des performances planchers des différents partis. De plus, dans le cas d'un parti qui au moment de cette élection n'a que 13 années d'existence, on ne peut pas de toute manière parler de l'identification partisane comme d'une force de « long terme ».

D'autres études font état d'un questionnement qui va dans la même direction. Ainsi, alors que plusieurs analystes ont fait grand cas d'un virage à droite de l'électorat québécois, ce qui indiquerait qu'un réalignement idéologique est en marche et devrait bénéficier à l'ADQ, Michel VENNE (2007) répond qu'il ne faut pas confondre la montée de l'axe gauche-droite avec un quelconque virage à droite.

Reprenant la classification connue, BÉLANGER et NADEAU (2009) proposent de considérer l'élection de 2007 comme une élection de déviation dans la mesure où les forces à court terme viennent influencer sur le vote à un point tel que les groupes partisans majoritaires de l'électorat voient leur composition perturbée.

Pour Luc BRIÈRE (2010), ce qui a surtout fait défaut au parti de Mario Dumont, c'est une crise politique ou économique plus porteuse que celle des « accommodements », mais il se dit d'accord pour y voir une élection de déviation. Alain DESJOURDY (2009) arrive à la même conclusion, mais par un chemin fort différent. Plutôt que de rechercher les signes d'un changement en profondeur dans les orientations partisans des électeurs, il utilise la volatilité électorale pour déceler les signes de rupture présents dans les résultats de l'élection de 2007. Après avoir examiné l'indice de volatilité de PELLETIER et CRÊTE (1988), il conclut à l'inutilité de cette mesure qui ne propose aucun seuil permettant de déterminer à partir de quel niveau de volatilité une élection sera considérée comme déviante, de rétablissement ou de maintien. L'incertitude serait plus grande pour les élections de réalignement, comme le montre l'élection de 1976, considérée comme une élection de réalignement après les deux élections de rupture de 1970 et 1973, chacune ayant un indice de volatilité très élevé. Mais élevé par rapport à quoi, DESJOURDY ne le précise pas. Or, si l'élection de 1973 avait été marquée par une victoire moins imposante du Parti libéral, cela n'aurait vraisemblablement eu aucun impact sur l'élection de 1976, sauf que son indice de volatilité aurait été plus faible. DESJOURDY propose donc d'utiliser un indice pondéré pour mieux caractériser les élections. Quant à déterminer si l'élection qui suit une élection de rupture doit être considérée comme ayant un caractère de réalignement, ce n'est pas du côté de la volatilité qu'il faut regarder, mais de celui du taux de roulement des élus et de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau parti combinée à la disparition progressive d'un parti jusque-là dominant. Il en conclut que l'élection de 2007 est une élection de déviation et suggère qu'il faudra attendre le résultat de celle suivant l'élection de 2008 pour déterminer si cette dernière est une élection de déviation ou de rétablissement.

En 2008, tout semble revenu à la normale dans le système partisan québécois : le PLQ obtient un mandat majoritaire (66 sièges, soit 18 sièges de plus) et le PQ, dirigé cette fois par Pauline Marois, reprend son rôle d'opposition officielle (51 sièges, soit 15 sièges de plus) alors que l'ADQ redevient le troisième parti d'opposition (7 sièges, une perte de 34 sièges) et que Québec solidaire obtient un siège alors qu'il n'en avait aucun l'année précédente. Cela fait dire à BÉLANGER et NADEAU (2009) qu'il s'agit d'une élection de rétablissement dans la mesure où les forces à

court terme contribuent à ramener les deux partis traditionnellement majoritaires à l'avant-scène et à rétablir l'équilibre entre eux⁴⁵.

Mais selon eux, le retour au bipartisme ne ressemble en rien à la situation qui prévalait avant le cycle électoral 2003-2008. Cette fois, le système de partis apparaît nettement plus fractionné, avec un tiers parti, l'ADQ, qui n'arrive pas à trouver une place prépondérante sans néanmoins quitter la scène, les deux autres partis réussissant à se maintenir. À cela s'ajoute une participation électorale beaucoup plus faible. Ce rétablissement du bipartisme, s'empressent-ils de préciser, ne doit pas cacher le déclin marqué de l'appui aux deux grands partis ainsi que les difficultés croissantes auxquelles les tiers partis, en particulier l'ADQ, risquent d'être confrontés. Et de conclure que « le PQ et le PLQ pourraient fort bien continuer à exercer leur domination par défaut » (BÉLANGER et NADEAU, 2009, p. 139). Il faut ainsi plutôt parler d'un désalignement des partis et de leurs clientèles : « seule l'émergence d'une nouvelle force politique au Québec, à la fois crédible et modérée, pourrait changer la donne » (*Ibid.*).

L'élection de 2012 est sans aucun doute le scrutin ayant bénéficié du plus grand effort d'analyse de toutes les élections québécoises. Dès l'été 2010, trois politologues, Frédérick Bastien (UM), Éric Bélanger (McGill) et François Gélinau (UL) entreprennent les premières démarches pour réaliser une étude électorale d'envergure. À part le fait qu'ils sont trois, une fois de plus tous des hommes, et qu'ils choisissent l'été pour commencer leur projet, tout les différencie de la démarche entreprise 40 ans plus tôt par Vincent Lemieux, André Blais et Marcel Gilbert.

Ainsi, contrairement à celle de 1970, l'équipe de 2012 a disposé de deux années pour préparer le travail de terrain, réunir les participants et solliciter des appuis financiers. Alors que l'équipe de Vincent Lemieux ne disposait que des résultats de deux sondages téléphoniques, celle de Bastien, Bélanger et Gélinau pouvait compter sur des données issues de cinq sources différentes : trois sondages en ligne administrés avant le scrutin, et deux autres administrés après l'élection. À cela s'ajoutera un questionnaire complémentaire administré auprès d'environ 330 000 répondants. Il s'agit de la « Boussole électorale », un nouvel outil interactif en ligne ayant permis à quelque 544 678 utilisateurs de comparer leurs positions

45. Dans un article publié en 2012, et qui couvre les élections de la période 1998-2008, Pierre DROUILLY (2012) constate lui aussi que le réalignement qu'il avait envisagé n'a finalement pas eu lieu. Il reprend la conclusion de BÉLANGER et NADEAU (2009) quant au caractère de l'élection de 2007 comme élection de déviation 2007 et de celle de 2008 comme élection de rétablissement. Mais tout comme eux, il a des doutes sur le retour à la normale du bipartisme libéral / péquiste mis en place dans les années 1970. Certes le PQ a retrouvé sa place d'opposition officielle et le Parti libéral celle de parti gouvernemental, mais le premier a perdu 600 000 voix depuis dix ans et le second, 400 000. Pour Drouilly, le fait marquant de l'élection de 2008 est la désertion d'un million d'électeurs québécois en moins d'une décennie, et suggère que celle-ci aura peut-être été celle du « désenchantement post référendaire ».

sur un ensemble d'enjeux à celles des partis politiques en lice⁴⁶. Un colloque de deux jours, en janvier 2013, a réuni tous les participants qui présentèrent alors une première version de leur contribution⁴⁷. *Les Québécois aux urnes* (BASTIEN, BÉLANGER et GÉLINEAU, 2013) est paru quelques mois plus tard⁴⁸.

Compte tenu de l'importance prise par la question du réalignement dans les analyses des élections de 2007 et 2008, on aurait pu s'attendre à ce qu'une étude sur l'élection de 2012 reprenne le flambeau de la discussion là où une majorité des analystes l'avaient laissé quatre ans plus tôt. Or il n'en est rien⁴⁹. Le thème du réalignement n'est abordé dans aucun des dix-huit chapitres du livre. Cette absence est d'autant plus étonnante que l'un des chapitres (GODBOUT, 2013) propose une fresque historique détaillée des élections québécoises de 1973 à 2012 alors qu'un autre (PÉTRY, 2013) positionne les partis dans l'espace idéologique du Québec. Dans leur chapitre, Richard NADEAU et Éric BÉLANGER (2013) « revisitent » le modèle général d'explication du vote proposé en 2009, mais le mot même de réalignement n'apparaît pas. De la même manière, on cherche en vain une caractérisation de

-
46. Les cinq sondages utilisés faisaient partie de quatre projets de recherche distincts dont le *Comparative Provincial Election Project*, le projet *Making Electoral Democracy Work*, un projet franco-québécois portant sur les enjeux étudiants, et un autre sur le comportement électoral comparé des Québécois et des Écossais.
47. Une autre différence mérite d'être soulignée : le recueil assemblé par Bastien, Bélanger et Gélinau dispose, gracieuseté du livre *Le comportement électoral des Québécois* (BÉLANGER et NADEAU, 2009), d'un cadre d'analyse qui présente une vision intégrée, à la fois fondée théoriquement et empiriquement, du comportement électoral québécois. Il peut s'appuyer également – est-ce un avantage ou une malédiction? – sur les résultats d'une multitude de sondages réalisés lors des 10 élections précédentes, sans compter les quelque 200 études de sociologie politique (partis et élections) publiées depuis 1970.
48. Le livre comprend 18 chapitres plus une introduction et réunit 29 chercheurs dont dix femmes. On y trouve huit chercheurs associés à l'UM et l'UL, cinq à McGill, les autres provenant de Concordia, de l'UQAM et de l'Université Wilfrid Laurier. On y trouve une majorité de politologues, mais aussi un assez vaste éventail de disciplines : la communication, la linguistique, la géographie, la psychologie, les sciences économiques et la sociologie. Cette diversité disciplinaire s'accompagne d'une pluralité d'approches méthodologiques : l'analyse de contenu par des codeurs ou automatisée, l'apprentissage automatique, l'analyse du discours et l'analyse multivariée. Certaines thématiques ont déjà été traitées depuis 1970 : la participation électorale, les minorités, les campagnes, les sondages, les chefs. D'autres sont plus nouvelles comme « Twitter » ou la confiance envers les institutions. Peu importe les critères retenus, la publication de ce recueil permet de mesurer toute la distance parcourue depuis celle des trois précédents : *Quatre élections provinciales* (LEMIEUX, 1969c), *Le processus électoral au Québec* (LATOUCHE, LORD et VAILLANCOURT, 1976) et *Le comportement électoral au Québec* (CRÊTE, 1984).
49. Contrairement au livre *Le comportement électoral des Québécois* (2009) publié après les élections de 2007 et 2008, la publication de *Les Québécois aux urnes* (BASTIEN, BÉLANGER et GÉLINEAU) survient en 2013, entre les élections de 2012 et de 2014. Le recueil, édité par Réjean PELLETIER, *Les partis québécois dans la tourmente* (2012), qui comprend de nombreux travaux sur les partis et les électeurs québécois, fut malheureusement publié avant l'élection de 2012. Les collaborateurs doivent donc se contenter des résultats des scrutins des élections de 2007 et 2008.

l'élection de 2012 selon le schéma classique déviation-rétablissement-maintien-réalignement qu'ils utilisent pour caractériser les élections de 2007 et 2008.

Tout se passe comme si pour Nadeau, Bélanger et leurs nombreux coauteurs, une meilleure compréhension des dynamiques électorales à l'œuvre au Québec ne pouvait permettre que la question du réalignement occupe presque toute la place. Si les idéologies et les partis peuvent mourir, peut-être en va-t-il de même pour les problématiques. Le fait aussi que l'élection de 2012 ait débouché sur l'élection d'un gouvernement péquiste minoritaire incite à la plus grande prudence dans la mesure où toute interprétation trop définitive risque d'être rendue caduque lors d'une élection subséquente.

Ils ne demeurent cependant pas entièrement silencieux sur la suite possible des choses. Ainsi leur analyse confirme que « le débat sur l'avenir du Québec continue à peser sur les choix électoraux » (NADEAU et BÉLANGER, 2013, p. 206). Le fait que la question nationale occupe moins de place permet aux débats traditionnellement associés au clivage droite-gauche de jouer un rôle plus important. D'où le paradoxe qu'ils ne manquent pas de souligner, c'est-à-dire que dans la mesure où la question nationale est moins dominante, le choix des électeurs pourrait devenir plus ouvert et plus imprévisible car risquant d'être guidé par des facteurs de court terme, propres à chaque campagne. Or, si on se fie aux théoriciens du réalignement, ce dernier n'est possible qu'à la suite d'une modification en profondeur des facteurs à long terme, « quelle que soit l'action des forces à court terme » (LEMIEUX, GILBERT et BLAIS, 1970, p. 16).

Certes, il est envisageable, selon Nadeau et Bélanger, que la polarisation PLQ-PQ toujours évidente à l'élection de 2012 puisse se maintenir, surtout si la question nationale demeure d'actualité et que les appuis à la CAQ s'effritent comme ce fut le cas en 2008; les choses pourraient cependant évoluer différemment dans la mesure où l'appui à la CAQ est nettement plus structuré et homogène en 2012 qu'en 2007-2008.

L'élection de 2014 allait leur donner raison, du moins en bonne partie. À cette élection, on a pu constater que l'électorat caquiste avait effectivement gagné en homogénéité et en concentration. C'est ce qui explique pourquoi ce parti, qui n'avait fait élire que 9 candidats en 2012 (avec 27,1 % des votes), a pu en obtenir 30 à l'élection suivante, avec seulement 23,1 % d'appuis. Quant à la polarisation PLQ-PQ, elle a pu se maintenir puisque ces deux partis peuvent alors prétendre regrouper 67 % du vote populaire contre 63 % deux ans plus tôt, alors que la CAQ a perdu 4 % de ses appuis de 2012 et que Québec solidaire n'a gagné pour sa part que 1,6 % d'électeurs, passant de 6,0 à 7,6 % du vote populaire⁵⁰. Cela est en bonne partie dû au fait que l'irruption soudaine de Pierre K. Péladeau dans la campagne a ramené la question de la souveraineté au premier plan et permis au PLQ de faire le plein des votes des fédéralistes que la perspective d'un retour du débat constitutionnel

50. Ces chiffres sont tirés du livre de Jean-Herman GUAY et Serge GAUDREAU (2018), *Les élections au Québec : 150 ans d'une histoire mouvementée*.

pouvait inquiéter, aidé en cela par le débat autour de la Charte des valeurs. On peut cependant se demander si l'irruption de Péladeau et le débat sur la Charte doivent être considérés comme des facteurs à long terme – une nouvelle façon de débattre des mérites respectifs de la souveraineté et du fédéralisme – ou comme des facteurs de très court terme qui tiennent davantage de la personnalité des candidats et du caractère minoritaire du gouvernement en place⁵¹.

James ALLAN et Richard VENGROFF (2015) partagent l'idée que l'élection de 2014 peut être considérée comme une élection de maintien venant confirmer le retour du bipartisme PLQ-PQ après l'élection exceptionnelle de 2007 ayant vu poindre à l'horizon la possibilité d'un bipartisme PLQ-ADQ. Utilisant les données agrégées, ils suggèrent que les trois principales tendances dans la dynamique électorale québécoise depuis 1998, soit la faiblesse croissante de l'attachement partisan, la baisse du taux de participation électorale et un taux élevé de volatilité électorale, indiquent toutes la continuation du processus de désalignement engagé en 2003. Le résultat est un bipartisme fragile, souvent « sauvé » *in extremis* par des variations importantes dans les taux de participation et par un mode de scrutin aux résultats imprévisibles, un bipartisme discret dont les partenaires sont appelés à changer et dont la marque de commerce est l'instabilité. On a parlé à cet égard d'un régime de « deux-partis-majoritaires-et-demi ». Tout comme Jean-François GODBOUT (2013), ALLAN et VENGROFF (2015) constatent que le taux de volatilité électorale ne se limite pas aux variations dans les résultats obtenus par les partis entre deux élections⁵², mais prend aussi l'allure d'un accroissement de la compétition électorale effective tel que mesuré non par le nombre absolu de partis qui se présentent à une élection et reçoivent des votes mais par le nombre effectif de partis représentés à l'Assemblée nationale⁵³. Selon eux, tous ces indices révèlent que le système de partis se trouve dans un état permanent d'imprévisibilité.

Le scrutin de 2014 ramena brièvement à la surface les discussions sur la nature de l'incontournable, mais combien insaisissable, réaligement. Quelle forme prendra-t-il? Jusqu'où pourra-t-il aller? Se pourrait-il que la déroute du Parti québécois soit accompagnée par l'arrivée d'un nouveau parti, en l'occurrence la Coalition Avenir

51. Dans un article subséquent, Éric BÉLANGER et Eva Falk PEDERSEN (2015) reprennent cette question du retour du bipartisme traditionnel. Tout comme Pierre DROUILLY en 2012, ils sont loin d'être convaincus qu'on puisse lire dans la victoire libérale de 2014 l'annonce d'un retour du balancier bipartisan.

52. Ce que permet d'établir l'indice de Petersen déjà utilisé par PELLETIER (1988) dans l'étude mentionnée plus haut.

53. Pour y arriver, ils font usage de l'indice construit par deux chercheurs finlandais, Markku LAAKSO et Rein TAAGEPERA (1979), qui prend en compte le nombre de partis disposant d'un poids réel mesuré à partir de la force relative de chaque parti par rapport au pourcentage de sièges qu'il détient. L'intérêt de l'article de GODBOUT (2013) est de s'intéresser à ce qui se passe dans la compétition électorale au niveau des circonscriptions. Il constate que depuis 1973, l'indice de Laakso et Taagepera révèle une augmentation dans chaque comté du nombre de candidats que l'on peut considérer comme des candidats effectifs.

Québec, mais que ce dernier doive coexister avec un autre tiers parti (Québec solidaire), un peu comme le PQ avait dû coexister avec le Crédit social après sa percée de 1970? On se rappellera à cet égard qu'à l'époque nombreux étaient les commentateurs, Maurice Pinard et Vincent Lemieux en tête, qui étaient loin d'être convaincus que seul le Parti québécois allait profiter de l'effondrement de l'Union nationale. L'élection de 1973 mit un terme à ce questionnement, et l'ampleur de la victoire libérale fut telle que certains ont alors cru à une hégémonie assurée du PLQ de Robert Bourassa. La même chose se répète-t-elle, s'est-on demandé en 2014, avec le PLQ de Philippe Couillard⁵⁴?

OÙ EN SOMMES-NOUS AVEC LE RÉALIGNEMENT?

L'élection de 2018 a répondu à cette question de la même façon que l'élection de 1976, laquelle avait renvoyé aux oubliettes la possible hégémonie d'un Parti libéral dirigé par Robert Bourassa. En 2018, non seulement la CAQ s'est installée au pouvoir, confirmant que le désalignement a cédé la place au réalignment tant attendu en ce qui concerne l'irruption d'un nouveau parti au pouvoir (comme le PQ en 1976). Mais contrairement à 1976, on peut se demander si le PLQ n'est pas à son tour dans une zone d'inconfort telle qu'il ne sera pas emporté à son tour par le réalignment.

En attendant, nous en sommes réduits à tenter de voir ce qui s'est vraiment passé le 1^{er} octobre 2018. Comme le signalent Éric BÉLANGER et Jean-François DAOUST (2020) dans leur introduction au numéro spécial de la revue *French Politics* consacré à cette élection (en soi un accomplissement remarquable), son caractère exceptionnel ne tient pas seulement à son résultat, mais peut-être aussi à la diversité et à l'innovation qui se manifestent dans les questions posées, les explications offertes ainsi que les méthodologies utilisées pour y arriver.

Comme il fallait s'y attendre, un certain nombre d'études ont quand même utilisé le prisme du réalignment pour analyser les résultats du scrutin de 2018⁵⁵. C'est le cas de l'étude de Justin SAVOIE, Clifton Van der LINDEN et Charles BRETON (2020) pour qui l'élection de 2018 confirme certes la mise en place d'un nouveau régime partisan, mais sans que ce réalignment soit le résultat inévitable, ainsi que l'avait

54. Soulignons ici l'intéressante analyse de Jonathan PARIS (2016) qui utilise l'indice de volatilité de Pedersen pour chacun des 41 scrutins tenus entre 1867 et 2014. Il constate dans un premier temps que la volatilité est plus prononcée dans la période 1970-2014 que dans les périodes précédentes. Particulièrement élevée entre 1970 et 1976, cette variabilité diminue considérablement dans les périodes 1981-1989 et 1994-2003 pour remonter entre 2007 et 2014. Dans une deuxième partie, il s'intéresse à la volatilité individuelle et arrive à la conclusion que, depuis 2007, près des deux tiers des électeurs demeurent fidèles à leur parti alors que 31 % changent constamment d'opinion.

55. Comme dans le cas du recueil publié en 2013, elles sont cependant moins nombreuses que celles qui font appel au jeu de la dynamique électorale et auxquelles nous ne ferons pas référence ici sauf pour signaler deux variables dont on semble vouloir (enfin) reconnaître l'importance comme facteurs explicatifs politiques : la participation électorale et la confiance envers l'État et les institutions démocratiques.

prédit Maurice PINARD (2003), d'une baisse des appuis à la souveraineté, particulièrement chez les plus jeunes générations, et par conséquent d'une dépoliarisation des préférences constitutionnelles des Québécois.

Pour SAVOIE, LINDEN et BRETON, la distinction entre les facteurs lourds de long terme et les choix issus du court terme ne fait guère de sens. Dans une campagne électorale, les partis politiques font état de leurs positions sur de multiples questions, certaines liées à des orientations politiques fondamentales comme la souveraineté, d'autres plus immédiates comme les médecins de famille ou le salaire minimum. Or les électeurs ne disposent pour faire leur choix que d'un seul vote. Comment arrivent-ils à faire un choix et à décider à qui accorder leur appui? À quels éléments du programme des partis accordent-ils le plus d'attention? Choisissent-ils d'abord le parti pour ensuite ajuster leurs préférences en fonction de leur choix partisan, ou est-ce l'inverse?

Pour éclaircir le paysage des choix des électeurs (assimilés ici, on le remarquera, à des consommateurs), l'équipe Savoie-Linden-Breton procède à une expérience où pas moins de 27 éléments de programme ainsi que la position de chaque parti sur chacun d'entre eux sont présentés « conjointement » à un échantillon de 3 521 répondants afin de déterminer les préférences des électeurs sur l'ensemble des 27 éléments⁵⁶. L'idée d'assimiler le choix des électeurs à celui de consommateurs en rebutera sans doute plusieurs; elle a au moins l'avantage de dédramatiser quelque peu les choix électoraux. Dans l'étude en question, il apparaît clairement une fois de plus que l'attribut « souveraineté » demeure important pour guider le choix des électeurs : il s'agit en fait de l'attribut jugé le plus important parmi les 27 retenus. Mais ce n'est pas le seul. Les « jeunes » semblent par ailleurs lui accorder la même importance que les autres groupes d'âge. Au total, il apparaît qu'au moment de l'élection de 2018, le « produit » CAQ apparaissait comme le mieux positionné sur le plus grand nombre des 27 attributs retenus⁵⁷. Mais cette prééminence n'assure en rien qu'il en sera ainsi à l'avenir. De nouveaux attributs peuvent surgir, certains peuvent disparaître (la réforme du mode de scrutin).

56. Utilisée dans les études de marketing, l'analyse conjointe est une technique d'analyse statistique permettant de recueillir les préférences des consommateurs sur les attributs d'un produit. Cette méthode est utilisée avant le lancement du produit afin d'identifier les caractéristiques auxquelles les consommateurs sont les plus sensibles et réceptifs. Elle est aussi mise en place pour étudier les différents segments de la clientèle car elle donne des précisions sur ses attentes par rapport à un produit. L'analyse est conjointe car elle confronte plusieurs attributs et c'est l'effet conjoint de ces attributs qui détermine le classement.

57. Selon Marc-Antoine MARTEL et Jean-Charles DEL DUCHETTO (2022), si les partis québécois utilisent de plus en plus les outils de marketing à des fins tactiques, ceux-ci ne permettent pas (encore) une meilleure intelligence stratégique. On est encore loin des campagnes dites « *data-driven* » popularisées par Barack Obama en 2008. Il suffit pour s'en convaincre de consulter l'un ou l'autre des quelque 40 titres de la collection *Oxford Studies in Digital Politics*. Si l'on se fie à l'étude de Daniel KREISS (2016), la vie politique à l'heure numérique ne ressemble en rien à ce qui existait auparavant, mais on attend la publication du futur *American Voter in the Digital Age* afin de donner un sens à des transformations dans les pratiques de campagne, dont on arrive encore mal à saisir l'impact sur la dynamique électorale.

Pour Philippe BOUDREAU (2019), l'important n'est pas tant de déterminer si oui ou non l'élection de 2018 présente les critères d'une élection de réalignement que d'interpréter correctement « ce changement de paradigme et les possibilités (que) celui-ci recèle pour les forces progressistes » (BOUDREAU, 2019, p. 219). Ce faisant l'auteur renoue avec un certain type d'analyse, plus fréquent dans les années 1960 et 1970 quand on n'hésitait pas à intégrer la variable « des rapports de classe et de fraction de classes » au sein de l'analyse. On ne parle pas ici de réalignement ou de désalignement, mais bien d'alignement : la victoire de la CAQ correspondrait à « l'alignement favorable (pour elle) de trois dynamiques polarisantes⁵⁸ » : (1) le besoin de purger la direction de l'État d'une clique libérale à l'éthique douteuse, (2) la recherche d'une nouvelle expression du « ressort nationalitaire » à laquelle le PLQ et le PQ ne parviennent plus à répondre, (3) la recomposition politique des intérêts de certaines fractions petites-bourgeoises qui ne se retrouvent plus dans les politiques économiques globalisantes du PLQ. Que Québec solidaire ait finalement pu se maintenir au tableau électoral doit être considéré comme un résultat significatif, mais Boudreau suggère que le parti devra rapidement considérer quel rôle il entend jouer, celui de tiers parti officiel ou de joueur d'appoint dans des gouvernements minoritaires (BOUDREAU, 2019, p. 224 et suiv.).

S'appuyant sur l'approche de PELLETIER et CRÊTE (1988), Geoffrey HALE (2019) de l'Université Lethbridge identifie lui aussi trois critères pour déterminer si nous sommes ou non en présence d'un réalignement : (1) une modification importante dans le mode de compétition électorale avec le plus souvent l'avènement d'au moins un nouveau parti majoritaire, (2) des changements importants dans la composition du groupe des élus, (3) une volatilité plus élevée qu'à l'habitude dans la clientèle des partis. Considérant que cette dernière conditionne les deux autres, c'est surtout cette volatilité qui retient son attention. Après avoir atteint 34 % en 2007, puis 27 %, 31% et 22 % aux trois élections suivantes, cet indice aurait atteint 52 % en 2018. Au chapitre du renouvellement des élus à l'Assemblée nationale, HALE (2019) constate que le pourcentage des nouveaux arrivants atteint 66 %, à peine moins que le score le plus élevé obtenu lors de l'élection de 1976. C'est suffisant pour conclure que le réalignement est chose faite et que le cinquième système partisan est en place au Québec, dont l'allure – multipartisme ou bipartisme – dépendra d'une éventuelle réforme électorale⁵⁹.

*

* *

DU DÉALIGNEMENT AU NOUVEL ORDRE ÉLECTORAL

Maintenant qu'un consensus semble s'être établi quant à l'émergence depuis 2018 d'une situation de réalignement, ou tout au moins d'un nouvel alignement, deux

58. En sociologie électorale, il semble difficile d'échapper à la trilogie. C'était déjà le cas avec les trois priorités de Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau dans le numéro de *Recherches sociographiques* de 1961. Certaines traditions ne se perdent pas.

59. Les quatre autres couvrent les périodes suivantes : 1867-1897, 1897-1935, 1936-1970, 1973-2018.

questions se posent. Tout d'abord, l'emprunt à la sociologie politique américaine du concept de réaligement électoral s'est-il révélé « profitable »? Ensuite, maintenant que nous semblons installés dans un monde proprement aligné, doit-on s'attendre pour autant à voir émerger un cycle politique normalisé, avec le PLQ et la CAQ dans le rôle de partis majoritaires au centre de l'échiquier politique et QS, le PQ et un éventuel Parti conservateur dans un rôle de soutien?

Pour ce qui est de l'emprunt initialement « contracté » par Lemieux, Gilbert et Blais, il est tentant d'offrir une réponse « à la normande » : « cela dépend », « profitable pour qui? » En relisant notre critique de l'époque (CARLOS et LATOUCHE, 1971), il nous apparaît que par-delà notre ton pour le moins irrévérencieux, nos arguments tenaient plutôt bien la route. En l'absence de données sur les comportements des électeurs à l'élection de 1966, se basant sur des informations très parcellaires sur les élections de 1960 et 1962, et de plus ne disposant d'aucune information sur les orientations partisanes des électeurs québécois – variable pourtant considérée comme le facteur lourd déterminant dans le modèle de l'Université du Michigan –, la tâche de l'équipe Lemieux-Gilbert-Blais était tout simplement impossible. De plus, en proposant une interprétation à chaud, quelques mois seulement après la tenue de l'élection elle-même, et sans connaître la suite (1973), l'analyse a dû être faite sans aucun point de repère.

Pour ce qui est de la normalisation du champ électoral québécois, rien n'est moins certain. Si on se fie à l'expérience française et européenne, on peut aussi penser que les théories électorales, comme ces généraux de légende, ne meurent jamais mais se réincarnent sous une autre forme. Ironie du sort, cette conclusion entend précisément faire appel à une réincarnation récente, française de plus, de la théorie du réaligement.

Pierre MARTIN (2018) ne voit pas dans l'élection présidentielle française de 2017 une simple élection de rupture susceptible de déboucher sur un réaligement électoral de premier ordre et une nouvelle « normalité ». Il n'y voit rien de moins qu'un « séisme » politique associé à la transformation en profondeur des systèmes partisans qui affecterait l'ensemble des démocraties occidentales depuis la crise de 2008. Conséquemment, il fait plutôt part de sa volonté d'intégrer les réaligements dans une théorie plus large, celle dite des clivages, dont la première formulation remonte à 1967 (LIPSET et ROKKAN, 1967) et qui, plutôt que de parler d'élections de réaligement, identifie des « périodes charnières » durant lesquelles de nouveaux clivages apparaissent et donnent naissance à des configurations de systèmes partisans différentes. Depuis 1990, de nouveaux clivages seraient apparus dans le cadre d'une nouvelle période charnière qu'il appelle la Révolution globale, soit les clivages Homme/Nature, Identité/Cosmopolitisme, Postnationalisme/Souverainisme, un quatrième se profilant à l'horizon, le clivage Antilibéral/Mondialisateur. Selon lui, et c'est là un ajout significatif, il faut aussi tenir compte des changements de paradigme définis ici comme « des basculements d'opinion et de comportement de la grande majorité des élites sur une question » (MARTIN, 2018, p. 271). Selon les situations, ces changements de paradigme peuvent se mouler dans des clivages existants ou au contraire favoriser l'émergence de clivages jusque-là gardés dans

l'ombre⁶⁰. Mais le plus souvent, anciens et nouveaux clivages et les nouveaux arrangements partisans qui les portent s'entremêlent, alors que les nouvelles forces politiques peinent à s'installer de manière autonome et doivent le plus souvent partager l'espace partisan et électoral avec des entrepreneurs politiques déjà en place. C'est peut-être ce qui est en voie de se produire avec le paradigme d'une crise climatique qui n'épargnera personne, sans compter la pandémie dont les effets électoraux ne se sont pas encore manifestés.

Au Québec, Jean Bernatchez, professeur à l'Université du Québec à Rimouski, propose une analyse qui se situe tout à fait dans cette perspective. L'élection de 2018, nous dit-il, marque très certainement une rupture, mais elle a aussi la capacité de se « cristalliser dans un nouvel ordre électoral » (BERNATCHEZ, 2019, p. 2) caractérisé par une forme souple de populisme adapté à la démocratie parlementaire et au néo-libéralisme tels que nous les connaissons, et prenant l'allure d'une stratégie discursive anti-establishment. Son analyse s'inspire de la théorie des réalignements telle que « revue et corrigée » par CARMINES et STIMSON (1989), Pierre MARTIN (2015) et plusieurs autres, c'est-à-dire où l'on distingue la phase de *rupture* proprement dite, caractérisée par l'effondrement de l'ordre électoral ancien ou tout au moins son désalignement accéléré, la phase de *réalignement*, souvent chaotique, et finalement la phase de *cristallisation*. Alors que les phases de rupture et de cristallisation peuvent s'étaler sur plusieurs années, même des décennies, celle du réalignement est souvent marquée par ce qu'il appelle un « moment ». Pour identifier la nature de ce moment, il se tourne non pas vers les orientations partisans des électeurs, mais plutôt vers les partis politiques eux-mêmes, dont les propositions et les actions (lorsqu'ils sont au pouvoir) s'articulent à des visions du monde incarnées dans des enjeux et des problèmes, anciens et nouveaux, qui se traduisent à leur tour en priorités et en politiques.

Traduite en termes québécois de 2022, cette coexistence d'anciens et de nouveaux clivages signifierait que les « vieux » enjeux, ceux qu'on croyait réglés souvent faute de protagonistes – la modernisation du Québec, par exemple, ou encore la question nationale ou celle du français – continueraient à exister, souvent en marge du jeu partisan et électoral mais sans pour autant s'effacer complètement devant les nouveaux enjeux que sont l'environnement, le changement climatique, le contrôle citoyen, la réforme du système de santé, le vieillissement démographique. Si on se fie aux premières analyses de l'élection de 2018, c'est peut-être ce qui est déjà en train de se produire au Québec.

Bienvenue dans l'ère hybride, celle du Nouvel Ordre Électoral (NOÉ).

Daniel LATOUCHE

Institut national de la recherche scientifique
Centre Urbanisation Culture Société
daniel.latouche@inrs.ca

60. Pierre Martin identifie au moins quatre clivages « traditionnels » qui, dans le contexte français, refusent de disparaître et reviennent constamment brouiller les cartes partisans : les clivages entre Centre et Périphérie, entre l'État et l'Église, entre le Rural et l'Urbain et entre les Possédants et les Travailleurs.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Daniel Latouche est titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université de la Colombie-Britannique. Il a été membre du département de science politique de l'Université McGill (1970-1987) et professeur titulaire à l'INRS-Urbanisation (1987-2007) où il est actuellement professeur associé. Il vient de publier avec Luc Bernier « Il y a bien eu une Révolution tranquille : histoire de l'État québécois » dans l'ouvrage dirigé par Stéphane PAQUIN et X. Hubert RIOUX, *La Révolution tranquille 60 ans après. Rétrospective et avenir*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2022, p. 39-59.

ABSTRACT

Daniel LATOUCHE, *The long quest for electoral realignment in Quebec: A personal note*

In 1971, two young Quebec academics, Serge Carlos and Daniel Latouche, fresh from their studies at the University of Chicago, published a scathing review of a book published the previous year: Une élection de réalignment, written by Vincent LEMIEUX, Marcel GILBERT and André BLAIS. In their book, these three authors, all affiliated with the political science department of Laval University, made use of two pre-election surveys (the first ever published in Quebec) to demonstrate that the 1970 Quebec provincial election was a realigning election, understood as an election that induces a shift in long-term trends, particularly with regard to voters' partisan orientations, albeit without necessarily influencing existing short-term trends. Fifty years later, Daniel Latouche looks back at the critique of this book, the political and academic context of the time, and diverse arguments put forward by others. This retrospective allows us to follow the evolution of the concept of realignment through the thirteen provincial elections that followed.

Keywords: elections (Quebec); realignment; political parties; electoral dynamics; Vincent Lemieux

BIBLIOGRAPHIE

ALLAN, James P. et Richard VENGROFF

- 2004 «The Changing Party System in Québec: The 2003 Election and Beyond», *Québec Studies*, XXXVII, 1 : 3-32.
- 2009 «The 2007 Election in Quebec and the Future of the Provincial Party System», *Québec Studies*, XLVII, 1 : 119-139.
- 2015 «Party System Change in Québec: Evidence from Recent Elections», *Southern Journal of Canadian Studies*, VI, 1 : 2-10.

ALLAN, James P., Marc O'REILLY et Richard VENGROFF

- 2000 «The Election Everybody Won? The Impact of Party System Change, Voter Turnout and Strategic Voting in the 1998 Québec Election», *American Review of Canadian Studies*, XXX, 4 : 497-519.

- BASTIEN, Frédéric, Éric BÉLANGER et François GÉLINEAU (dir.)
2013 *Les Québécois aux urnes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- BAUDEWYNS, Pierre
2013 *Dynamiques électorales en Belgique. Théorie des réalignements et analyse des résultats des élections législatives en Belgique depuis 1945*, Louvain-La-Neuve, Presses universitaires.
- BEAUD, Jean-Pierre
1984 « Vingt ans de sondages d'opinion politique au Québec », dans : Jean CRÊTE (dir.), *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, p. 23-118.
- BEAUDRY, Michel, Édouard CLOUTIER et Daniel LATOUCHE
1979 *Atlas électoral du Québec, 1970-1973-1976*, 6 tomes, Québec, Éditeur officiel.
- BÉLANGER, André-J.
2003 « Entretiens avec Vincent Lemieux », dans : Jean CRÊTE (dir.), *Hommage à Vincent Lemieux. La science politique au Québec. Le dernier des maîtres fondateurs*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 11-62.
- BÉLANGER, Éric
2007 « Un tripartisme de transition », *Options politiques*, XXVIII, 4 : 69-73.
- BÉLANGER, Éric et Jean-François DAOUST
2020 « A Night to Remember: Perspectives on the Watershed 2018 Quebec Election », *French Politics*, XVIII, 3 : 213-220.
- BÉLANGER, Éric et Richard NADEAU
2008 « La montée des tiers partis au Québec à l'élection de 2007. Conjoncture ou tendance? », *Choix IRPP*, XIV, 17 : 1-36.
2009 (dir.) *Le Comportement électoral des Québécois*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- BÉLANGER, Éric et Eva Falk PEDERSEN
2014 « The 2014 Provincial Election in Quebec », *Canadian Political Science Review*, IX, 2: 112-120.
- BELLAVANCE, Michel et Marcel GILBERT
1971 *L'opinion publique et la crise d'Octobre*, Montréal, Éditions du Jour.
- BERNARD, André
1976 *Québec : élections 1976*, Montréal, Hurtubise HMH.
- BERNARD, André et Bernard DESCÔTEAUX
1981 *Québec : élections 1981*, Montréal, Hurtubise-HMH.
- BERNARD, Paul
1982 « L'insignifiance des données. Bref essai contre la stigmatisation positiviste », *Sociologie et sociétés*, XIV, 1 : 65-82.
1993 « Cause perdue? Le pouvoir heuristique de l'analyse causale », *Sociologie et sociétés*, XXV, 2 : 171-189.
- BERNARD, Paul, André BLAIS, Édouard CLOUTIER et al.
1979 *Sondages politiques et politiques de sondages*, Montréal, SQSP et ACSALE, 48 p.
- BERNATCHEZ, Jean
2019 « Les élections de 2018 au Québec : un moment populiste? », *IdeAs*, 14 : 1-18. [[http : //journals.openedition.org/ideas/6096](http://journals.openedition.org/ideas/6096)], consulté le 15 juillet 2020.

BERNIER, Robert et Vincent LEMIEUX

- 1997 « L'électorat francophone en août 1995 », dans : Maurice PINARD, Robert BERNIER et Vincent LEMIEUX, *Un combat inachevé*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 215-257.

BLAIS, André

- 1973 « Third Parties in Canadian Provincial Politics », *Revue canadienne de science politique*, VI, 3 : 422-438.
- 1981 « L'élection à chaud », *Le Devoir*, 25 juillet, p. 9.

BLAIS, André, Héléne CANTIN et Jean CRÊTE

- 1970 « Les élections comme phénomène de décision collective : les élections fédérales de 1957 à 1965 », *Revue canadienne de science politique*, III, 4 : 522-539.

BLAIS, André, Carol GALAIS et François GÉLINEAU

- 2013 « La participation électorale », dans : Frédéric BASTIEN, Éric BÉLANGER et François GÉLINEAU (dir.), *Les Québécois aux urnes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 179-190.

BLAIS, André, Vincent LEMIEUX et François RENAUD

- 1973 « Les élections provinciales : octobre 1973 », *Le Soleil, La Presse*, 20 octobre 1973, p. 3, 20-21.

BLAIS, André et Jean CRÊTE

- 1986 « La clientèle péquiste en 1985 : caractéristiques et évolution », *Politique*, X : 5-29.

BLAIS, André et Richard NADEAU

- 1984a « L'appui au Parti Québécois : évolution de la clientèle de 1970 à 1981 », dans : Jean CRÊTE (dir.), *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, p. 279-320.
- 1984b « La clientèle du Oui », dans : Jean CRÊTE (dir.), *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, p. 321-334.
- 1992 « To Be or not to Be a Sovereignist: Quebeckers' Perennial Dilemma », *Analyse de politique*, VIII, 1 : 89-103.

BLAKE, Donald E.

- 1979 « 1896 and All That: Critical Elections in Canada », *Revue canadienne de science politique*, XII, 2 : 259-279.

BOILY, Robert

- 1966 « Montréal, une forteresse libérale », *Socialisme* 66, 9, p. 138-160.
- 1967 « Les hommes politiques du Québec 1867-1967 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXI, 3a : 599-634.
- 1969 « Les candidats élus et les candidats battus », dans : Vincent LEMIEUX (dir.), *Quatre élections provinciales au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 67-122.

BOUDON, Raymond

- 1970 *L'analyse mathématique des faits sociaux*, Paris, Plon.

BOUDREAU, Philippe

- 2019 « Réalignement, systèmes partisans et facteurs de polarisation », *Nouveaux cahiers du socialisme*, XXI, hiver 2019, p. 219-226.

BOURASSA, Guy

- 1965a « Les élites politiques de Montréal : de l'aristocratie à la démocratie », *Revue canadienne d'économie et de science politique*, XXXI, 3 : 35-51.
- 1965b « La connaissance politique de Montréal : bilan et perspectives », *Recherches socio-graphiques*, VI, 2 : 163-179.

BRIÈRE, Luc

- 2010 *Analyse du parti politique l'Action démocratique du Québec 1994-2009*, Mémoire de maîtrise, Département de science politique, Université de Montréal.

BURNHAM, W. D.

- 1965 «The Changing Shape of the American Political Universe», *American Political Science Review*, LIX, 1 : 7-28.
- 1970 *Critical Elections and the Mainsprings of American Politics*, New York, Norton.

CAMPBELL, Angus, Philip CONVERSE, Warren MILLER et Donald STOKES

- 1966 *Elections and the Political Order*, New York, John Wiley.

CARLOS, Serge

- 1970a «De quelques phénomènes de polarisation», *Le Devoir*, 9 mai 1970, p. 5.
- 1970b «Religious Participation and the Urban-Suburban Continuum», *American Journal of Sociology*, LXXV, 5 : 742-759.
- 1970c «Les cheminements de la causalité», *Sociologie et sociétés*, II, 2 : 189-202.
- 1973 «L'énigme de la carte électorale et du mode de scrutin», dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT (dir.), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise-HMH, p. 239-264.

CARLOS, Serge et Daniel LATOUCHE

- 1971 «Critique d'un schéma d'analyse de sociologie électorale», *Sociologie et sociétés*, III, 1 : 85-101.

CARLOS, Serge, Édouard CLOUTIER et Daniel LATOUCHE

- 1973a «L'autopsie des élections», *La Presse*, 20 novembre, p. B4; 21 novembre, p. A8; 22 novembre, p. A14; 23 novembre, p. A8; 24 novembre, p. A8.
- 1973 b «Le choix des électeurs en 1973 : caractéristiques sociales et orientation nationale», dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT (dir.), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise-HMH, p. 213-234.

CARMINES, Edward G. et James A. STIMSON,

- 1989 *Issue Evolution. Race and the Transformation of American Politics*, Princeton, Princeton University Press.

CAYA, Marcel

- 1975 «Aperçu sur les élections provinciales du Québec de 1867 à 1886», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXIX, 2 : 191-208.

CERVIN, Jacob

- 1955 «Some Correlates of Voting Behaviour in the 1952 Quebec Election», *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXI, 3 : 370-373.

CITRIN, Vladimir

- 1963 *The Quebec General Election of 1962*, Montréal, Mémoire de maîtrise, Département de science politique et économique, Université McGill.

CLARK, Harold D.

- 1983 «The Parti Québécois and Sources of Partisan Realignment in Contemporary Quebec», *Journal of Politics*, VLV, 1 : 64-85.

CLICHE, Paul

- 1961 «Les élections provinciales dans le Québec de 1927 à 1956», *Recherches sociographiques*, II, 2-4 : 343-365.

CLOUTIER, Édouard

- 1979 *Sondage sur la perception des problèmes constitutionnels Québec-Canada par la population du Québec*, Québec, ministère des Affaires intergouvernementales.

- CLOUTIER, Édouard, Jean H. GUAY et Daniel LATOUCHE
1992 *Le virage : l'évolution de l'opinion publique au Québec depuis 1960 ou comment le Québec est devenu souverainiste*, Montréal, Québec-Amérique.
- COMEAU, Paul-André
1964 *L'organisation d'un parti politique dans un comté de Québec*, Mémoire de maîtrise, Département de science politique, Université de Montréal.
1965 « La transformation du Parti libéral québécois », *Canadian Journal of Economic and Political Science*, XXXI, 3 : 358-367.
- CORRIVEAULT, Claude
1961 « Bibliographie générale », *Recherches sociographiques*, II, 3-4 : 521-566.
- CRÊTE, Jean
1984 (dir.) *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaëtan Morin.
2016 « Préface » dans : Vincent LEMIEUX, *Essais sur le pouvoir des partis et autres participants aux choix collectifs*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 1-3.
- CRÊTE, Jean et Vincent LEMIEUX
1981 « Québec », dans H. R. PENNIMAN (dir.), *Canada at the Polls*, Washington, American Institute, p. 208-225.
- DAOUST, Jean-François
2015 « Vote stratégique au Québec : analyse de l'élection de 2012 », *Politique et sociétés*, XXXIV, 2 : 3-15.
- DÉPATIE, Francine
1967 *Le comportement électoral au Canada français*, Mémoire de maîtrise, Département de science politique, Université de Montréal.
1979 « La participation politique des femmes au Québec », dans : Édouard CLOUTIER et Daniel LATOUCHE (dir.), *Le système politique québécois*, Montréal, Hurtubise-HMH, p. 267-286.
- DESJOURDY, Alain
2009 « Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ? », *Cahiers de recherche en politique appliquée*, II, 4 : 1-51.
- DESROCHERS, J. L.
1965 *Analyse par régions des élections provinciales de 1935 à 1962*, Mémoire de maîtrise, Département de science politique, Université Laval.
- DION, Léon
1965 *Les groupes et le pouvoir politique aux États-Unis*, Québec, Presses de l'Université Laval.
1972 *Société et politique. La vie des groupes*, 2 tomes, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DROUILLY, Pierre
2007 « L'élection du 26 mars 2007 au Québec. Une élection de réalignement », dans : Michel VENNE et Miriam FAMHY (dir.), *L'Annuaire du Québec 2008*, Montréal, Fides, p. 24-39.
2012 « La structure des appuis aux partis politiques québécois 1998-2008 », dans : Réjean PELLETIER (dir.), *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 131-168.
- DUBOIS, Philippe R., Maxime BLANCHARD et François GÉLINEAU
2021 *Les déterminants individuels de la participation électorale aux élections générales québécoises de 2018*, Note de recherche n° 21, Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Université Laval.
- DUCLOS, Louis
1964 *Le comportement électoral du comté de Québec-Est de 1956 à 1963*, Mémoire de maîtrise, Département de science politique, Université Laval.

DUMONT, Fernand

1961 « Un chantier : la sociologie politique », *Recherches sociographiques*, II, 3-4 : 289-291.

DURAND, Claire

2019 « Québec 2018 : les raisons du vote », *Policy Options*. [<https://policyoptions.irpp.org/magazines/february-2019/quebec-2018-les-raisons-du-vote>], consulté le 18 août 2019.

EASTON, David

1975 « A Theoretical Assessment of the Concept of Political Support », *British Journal of Political Science*, V, 4 : 435-457.

1976 « Theoretical Approaches to Political Support », *Canadian Journal of Political Science*, IX, 3, 431-448.

ELKINS, David J.

1978 « Party Identification: A conceptual Analysis », *Canadian Journal of Political Science*, XI, 2 : 419-435.

FALARDEAU, Jean-Charles

1961 « Le Canada français politique vu de l'intérieur. Résultats d'une enquête », *Recherches sociographiques*, II, 3-4 : 295-340.

GABOURY, Hélène

1986 *Réalignements et changements politiques au Québec, 1928-1948*, Mémoire de maîtrise, Québec, Département de science politique, Université Laval.

GAUTHIER, Benoît

1981 Recension d'André Bernard et Bernard Descôteaux, *Québec : élections 1981*, Montréal, Hurtubise HMH, *Revue canadienne de science politique*, XIV, 4 : 830-833.

GODBOUT, Jean-François

2013 « Les élections au Québec de 1973 à 2012 », dans : Frédéric BASTIEN, Éric BÉLANGER et François GÉLINEAU (dir.), *Les Québécois aux urnes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 23-44.

Groupe de recherches sociales

1960 *Les électeurs québécois, attitudes et opinions à la veille de l'élection de 1960*, Montréal, Groupe de recherches sociales.

1962 *Les préférences politiques des électeurs québécois en 1962*, Montréal, Groupe de recherches sociales.

1963 *Opinions sur le séparatisme*, Montréal, Groupe de recherches sociales.

1965 *Conservatism and Ethnocentrism Among French Canadians of Quebec*, Montréal, Groupe de recherches sociales.

GRANGER, Gilles-Gaston

1982 « Modèles qualitatifs, modèles quantitatifs dans la connaissance scientifique », *Sociologie et sociétés*, XIV, 1 : 7-13.

GUAY, Jean-Herman et Serge GAUDREAU

2018 *Les élections au Québec : 150 ans d'une histoire mouvementée*, Québec, Presses de l'Université Laval.

GUINDON, Hubert

1985 « Table ronde : La science sociale aujourd'hui », *Recherches sociographiques*, XXVI, 3 : 499-505.

HALE, Geoffrey

2019 « Towards a New Party System in Québec? The 2018 Québec Provincial Election in Perspective », *Québec Studies*, LXVIII, 1 : 5-35.

HAMELIN, Jean, Marcel LETARTE et Marcel HAMELIN

1960 « Les élections provinciales dans le Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, IV, 7 : 15-207.

HAMILTON, Richard et Maurice PINARD

1976 « The Bases of Parti Québécois Support in Recent Quebec Elections », *Canadian Journal of Political Science*, IV, 1 : 3-26.

JENSON, Jane

1974 « Party Loyalty in Canada: The Question of Party Identification », *Canadian Journal of Political Science*, VIII, 4 : 543-553.

1978 « Comment: The Filling of Wine Bottles is not Easy », *Canadian Journal of Political Science*, XI, 2 : 437-446.

JENSON, Jane et Peter REGENSTREIF

1970 « Some Dimensions of Partisan Choice in Québec, 1969 », *Canadian Journal of Political Science*, III, 2 : 308-317.

JOHNSTON, R.

1989 « Political Generations and Electoral Change in Canada », *British Journal of Political Science*, XXII, 1 : 93-115.

2013 « Alignment, Realignment, and Dealignment in Canada: The View From Above », *Canadian Journal of Political Science*, XLVI, 2 : 245-271.

KEY, Vladimir O.

1964 [1942] *Politics, Parties and Pressure Groups*, New York, Cromwell (5^e éd.).

1955 « A Theory of Critical Elections », *Journal of Politics*, XVII, 1 : 198-210.

1966 *The Responsible Electorate*, Cambridge, Mass., Belknap Press.

KREISS, Daniel

2016 *Prototype Politics. Technology-Intensive Campaigning and the Data of Democracy*, Oxford, Oxford University Press.

LAAKSO, Markku et Rein TAAGEPERA

1979 « Effective Number of Parties », *Comparative Political Studies*, XII, 1 : 3-27.

LATOUCHE, Daniel

1973a « The Independence Option: Ideological and Empirical Elements », dans : Dale C. THOMSON (dir.), *Quebec: Society and Politics. Views from the Inside*, Toronto, McClelland and Stewart, p. 179-196.

1973b « Le contenu thématique et l'orientation idéologique des programmes électoraux de 1973 », dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT (dir.), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise-HMH, p. 127-150.

1973c *Le traitement de l'information par la presse écrite lors de l'élection provinciale de 1973*, rapport de recherche, Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

1974 « Les programmes électoraux lors de l'élection provinciale de 1973 : une description quantitative », *Canadian Review of Studies in Nationalism*, I, 2 : 263-276.

1984 « Science politique et pouvoir : mais où est donc passé l'héritage », dans : Georges Henri LÉVESQUE et al., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Tome I, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 189-220.

1985 « Jeunesse et nationalisme au Québec. Une idéologie peut-elle mourir? », *Revue française de science politique*, XXXV, 2 : 236-261.

LATOUCHE, Daniel, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT

1976 (dir.) *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise-HMH.

LECLERC, Michel

1982 *La science politique au Québec*, Montréal, l'Hexagone.

LEMIEUX, Vincent

- 1955 *Esquisse d'une sociologie électorale du comté provincial de Lévis 1912-1952*, Mémoire de maîtrise, Département de science politique, Université Laval.
- 1959 (dir.) *Quatre élections provinciales au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1961a « Les élections provinciales dans le comté de Lévis de 1912 à 1960 », *Recherches sociographiques*, II, 3-4 : 367-399.
- 1961b « L'organisation municipale à Lévis : étude de sociologie politique », *Recherches sociographiques*, II, 3-4 : 437-472.
- 1962 « Les études politiques. Commentaire », *Recherches sociographiques*, III, 1-2 : 83-85.
- 1964 « Election in the Constituency of Lévis », dans : JOHN MEISEL (dir.), *Papers on the 1962 Election*, Toronto, University of Toronto Press, p. 33-52.
- 1965 « Les dimensions sociologiques du vote créditiste au Québec », *Recherches sociographiques*, VI, 2 : 181-195.
- 1966a « Les partis et le pouvoir politique », *Recherches sociographiques*, VII, 1-2 : 39-53.
- 1966b « La faiblesse des conservateurs et la montée du Crédit social en 1962 : réponse à Maurice Pinard », *Recherches sociographiques*, VII, 3 : 363-365.
- 1967 « La dimension politique de l'action rationnelle », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXXIII, 2 : 191-204.
- 1968 « L'analyse hiérarchique des résultats électoraux », *Recherches sociographiques*, I, 1 : 40-54.
- 1969a « Les plates-formes électorales des partis », dans : VINCENT LEMIEUX (dir.), *Quatre élections provinciales*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 97-220.
- 1969b « Quatre décisions collectives », dans : VINCENT LEMIEUX (dir.), *Quatre élections provinciales*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 197-220.
- 1969c *Quatre élections provinciales*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- 1970a « Les élections comme phénomène de décision collective : les élections fédérales de 1957 à 1965 », *Revue canadienne de science politique*, III, 4 : 522-539.
- 1970b « Le jeu de la communication politique », *Revue canadienne de science politique*, III, 3 : 359-370.
- 1971a *Parenté et politique*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1971b « Les élections fédérales de 1957 à 1965 au Québec : une réinterprétation », *Revue canadienne de science politique*, IV, 3 : 395-398.
- 1972 « Les positions des partis », dans : VINCENT LEMIEUX (dir.), *Le quotient politique vrai*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979, p. 227-249.
- 1973a « The Provincial Party System in Quebec », dans : DALE C. THOMSON (dir.), *Quebec Society & Politics. Views From the Inside*, Toronto, McClelland and Stewart, p. 99-118.
- 1973b « Une élection de réaligement », dans : VINCENT LEMIEUX, *La fête continue*, Montréal, Boréal Express, p. 105-114.
- 1978 « Québec contre Ottawa : axiomes et jeux de la communication », *Études internationales*, IX, 3 : 323-451.
- 1979 (dir.) *Le quotient politique vrai*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1986 « L'État et les jeunes », dans : F. DUMONT (dir.) *Une société de jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 325-335.
- 1988a « Les régions et le vote libéral des années 1980 », *Recherches sociographiques*, XXXI, 1 : 45-58.
- 1988b « Le département de science politique », dans : ALBERT FAUCHER (dir.), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval. L'histoire de la Faculté des sciences sociales [1938-1988]*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 251-278.

- 1988c *Les sondages et la démocratie, Québec*, Institut québécois de recherche sur la culture.
- 1995 « Un modèle communicationnel de la politique », *Hermès*, III, 17-18 : 93-105.
- 2011 *Les partis générationnels au Québec. Passé, présent, avenir*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- 2016 *Essais sur le pouvoir des partis et autres participants aux choix collectifs*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- LEMIEUX, Vincent et François PATRY
- 2010 *Les sondages et la démocratie*, 2^e éd., Québec, Presses de l'Université Laval.
- LEMIEUX, Vincent, Marcel GILBERT et André BLAIS
- 1970 *Une élection de réaligement : l'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, Montréal, Éditions du Jour.
- LEMIEUX, Vincent, Réjean LANDRY et Jean CRÊTE
- 1983 « Les générations politiques au Québec », dans : K. COURTIS et al. (dir.), *Socialisation et idéologies*, Département de science politique, Université Laval, p. 121-140.
- LICHTMAN, Allan
- 1982 « The End of Realignment Theory? Toward a New Research Program for American Political History », *Historical Methods*, XV, 4 : 170-188.
- LIPSET, Seymour M. et Stein ROKKAN (dir.)
- 1967 *Party Systems and Voter Alignments*, New York, The Free Press.
- MAILLÉ, Chantal
- 1990 « Le vote des Québécoises aux élections fédérales et provinciales depuis 1921 : une assiduité insoupçonnée », *Recherches féministes*, III, 1 : 83-95.
- MAYHEW, David R.
- 2000 « Electoral Realignments », *Annual Review of Political Science*, III, 1 : 449-474.
- 2002 *Electoral Realignments. A Critique of an American Genre*, New Haven, Yale University Press.
- MARTEL, Marc-Antoine et Jean-Claude DEL DUCHETTO
- 2022 « Élection 2018 : Une nouvelle étape dans la pratique du marketing politique au Québec », *Revue canadienne de science politique*, LV, 1 : 128-149.
- MARTIN, Pierre
- 2000 *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réaligements revisitée*, Paris, Presses de Sciences Po.
- 2002 « Les élections de 2002 constituent-elles un moment de rupture dans la vie politique française », *Revue française de science politique*, LII, 5-6 : 593-606.
- 2005 *Dynamiques partisanes et réaligements électoraux au Canada (1867-2004)*, Montréal, L'Harmattan.
- 2007 « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 », *Revue internationale de politique comparée*, XIV : 2 : 263-280.
- 2018 *Crise mondiale et systèmes partisans*, Paris, Presses de Sciences Po.
- MELLOS, Koula
- 1968 *The Quebec General Election for 1966*, Mémoire de maîtrise, Department of Economics and Political Science, McGill University.
- NADEAU, Richard et Éric BÉLANGER
- 2013 « Un modèle général d'explication du vote des Québécois », dans : Frédéric BASTIEN, Éric BÉLANGER et François GÉLINEAU (dir.), *Les Québécois aux urnes. Les partis, les médias et les citoyens en campagne*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 191-222.

NEVITTE, Neil

- 1984 « Le réalignement fédéral-provincial et l'interaction électorale au Québec : 1962-1979 », dans : Jean CRÊTE (dir.), *Comportement électorale au Québec*, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, p. 243-277.

OUELLET, Françoise

- 1988 « Générations et changements dans le système de partis : le cas du Québec », dans : Jean CRÊTE et Pierre FAVRE (dir.), *Générations et politique*, Paris, Québec, Economica, Presses de l'Université Laval, p. 181-232.

PARIS, Jonathan

- 2016 *Mouvances des bases partisans dans le système partisan québécois*, Mémoire de maîtrise, École de politiques appliquées, Université de Sherbrooke

PEDERSEN, Mogens N.

- 1979 « The Dynamics of European Party Systems: Changing Patterns of Electoral Volatility », *European Journal of Political Research*, VII, 1 : 1-26.

PELLETIER, Réjean

- 1989 *Partis politiques et société québécoise. De Duplessis à Bourassa, 1944-1970*, Montréal, Québec-Amérique.
- 2010 « L'évolution du système de partis au Québec : un bipartisme qui se maintient », *Bulletin d'histoire politique*, XIX, 1 : 77-88.
- 2012 (dir.), *Les partis québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Québec, Presses de l'Université Laval.

PELLETIER, Réjean et Jean CRÊTE

- 1988 « Réalignements électoraux et transformations du personnel politique », *Revue canadienne de science politique*, XXI, 1 : 3-33.

PERELLA, Andrea M. L. et Brian TANGUAY

- 2013 « Le Québec : marginal ou avant-gardiste? Le système partisan dans les provinces canadiennes », dans : Frédéric BASTIEN, Éric BÉLANGER et François GÉLINEAU (dir.), *Les Québécois aux urnes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 45-60.

PÉTRY, François

- 2013 « Le positionnement des partis dans l'espace politique québécois », dans : Frédéric BASTIEN, Éric BÉLANGER et François GÉLINEAU (dir.), *Les Québécois aux urnes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 61-74.

PINARD, Maurice

- 1966 « La faiblesse des conservateurs et la montée du Crédit social en 1962 », *Recherches sociographiques*, VII, 3 : 360-363.
- 1969a « Classes sociales et comportement électorale », dans : Vincent LEMIEUX (dir.), *Quatre élections provinciales au Québec*, Presses de l'Université Laval, p. 141-178
- 1969b « La rationalité de l'électorat : le cas de 1962 », dans : Vincent LEMIEUX (dir.), *Quatre élections provinciales au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 179-195.
- 1971 *The Rise of a Third Party: A Study in Crisis Politics*, Englewood-Cliffs, Prentice-Hall.
- 1973a « The Ongoing Political Realignments in Québec », dans : Dale C. THOMSON (dir.), *Quebec: Society and Politics. Views from the Inside*, Toronto, McClelland and Stewart, p. 119-138.
- 1973b « Third Parties in Canada Revisited: A Rejoinder and Elaboration of the Theory of One-Party Dominance », *Canadian Journal of Political Science*, VI, 3 : 439-460.
- 2003 *Un grand réalignement des partis politiques au Québec*, Montréal, Les Cahiers du Centre de recherche et d'information sur le Canada.

PINARD, Maurice et Richard HAMILTON

1977 «The independence Issue and the Polarization of the Electorate: the 1973 Quebec Election», *Canadian Journal of Political Science*, X, 1 : 215-259.

1978 «The Parti Québécois Comes to Power: An Analysis of the 1976 Election», *Canadian Journal of Political Science*, XI, 4 : 739-775.

QUINN, Herbert

1963 *The Union Nationale: A Study in Quebec Nationalism*, Toronto, University of Toronto Press.

RIKER, William et Peter C. ORDESHOOK

1968 «A Theory of the Calculus of Voting», *American Political Science Review*, LXII, 1: 25-42.

SARRA-BOURNET, Michel

2019 «Les élections provinciales du 1^{er} octobre 2018 », *Bulletin d'histoire politique*, XXVII, 2 : 5-9.

SAVOIE, Justin, Clifton Van der LINDEN et Charles BRETON

2020 «Realignment and Voter Issue Preferences in Quebec's 2018 Provincial Election: A Conjoint Experiment», *French Politics*, XVIII, 3 : 273-292.

SCHATTSCHNEIDER, Elmer Eric

1960 *The Semi-Sovereign People. A Realist View of Democracy in America*, Chicago, Holt, Rinehart and Winston.

SNIDERMAN, Paul M., H. D. FORBES et Ian MELZER

1974 «Party Loyalty and Electoral Volatility: A Study of the Canadian Party System», *Canadian Journal of Political Science*, VII, 2 : 268-288.

Société de mathématiques appliquées

1966 *Évolution du Québec, Mars 1966*, Montréal, Société de mathématiques appliquées.

TANGUAY, A. Brian

2007 «The Stalled Realignment: Québec's Party System After the 2003 Provincial Election», dans : Michael MURPHY (dir.), *Québec and Canada in the New Century: New Dynamics, New Opportunities*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 83-106.

THOMSON, Dale C. (dir.)

1973 *Quebec Society & Politics. Views From the Inside*, Toronto, McClelland and Stewart.

UHLANER, C. J.

1978a *Participation in a Segmented Society: The Canadian Case*, Cambridge, Massachusetts, Thèse de doctorat, Département de science politique, Université Harvard.

1978b *Political Participation of French Québécois: The Relationship of Political Cleavages to Activity*, Communication présentée au 50^e congrès de l'Association canadienne de science politique, London, Ontario.

1984 «La participation politique des femmes au Québec : 1965-1977», dans : Jean CRÊTE, *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, p. 210-242.

VENGROFF, Richard et Samuel FISHER

1995 «The 1994 Quebec Provincial Elections: Party Realignment, Independence Referendum, or More of the Same», *Québec Studies*, XIX, 1 : 1-16

VENNE, Michel

2007 «Le Québec vire-t-il à droite? », dans : Michel VENNE et Miriam FAHMY (dir.), *L'annuaire du Québec 2008*, Fides, p. 12-21.

WHITE, Graham

1973 «One-Party Dominance and Third Parties: The Pinard Theory Reconsidered», *Canadian Journal of Political Science*, VI, 3 : 419-421.